

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 11 janvier 1929

Le cardinal Mermillod	Charles Comte
La vie profonde d'Edmond Rostand	J. Calvet
Un livre de doctrine et d'action contre le divorce	Mgr Louis Picard
James Ensor	Paul Lambotte
Les idées de M. Eugenio d'Ors	Marcel Schmitz
Les origines du Carmel en France	M.-M. Vaussard
L'Invasion	Paul Halflants
Les catholiques et le Centre	Aloïs Prince de Löwenstein

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pour préparer 1930, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Eglebert. — Science politique et doctrine chrétienne. — France.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220,50. Compte chèque postal : 489,16

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

BANQUE - BOURSE - CHANGE

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :
N° 234.00-151.21

Bureau :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses, 225 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
pour assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, la pression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIÉTAL

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . . fr. 504 657 742.94

Total . . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en
Belgique par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de
375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

La revue catholique des idées et des faits

Le cardinal Mermillod

La vie profonde d'Edmond Rostand

Un livre de doctrine et d'action contre le divorce

James Ensor

Les idées de M. Eugenio d'Ors

Les origines du Carmel en France

« L'Invasion »

Les catholiques et le Centre

Les idées et les faits : Chronique des idées : Pour préparer 1930, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebret. — Science politique et doctrine chrétienne. — France.

Charles Comte

J. Calvet

Mgr. Louis Picard

Paul Lambotte

Marcel Schmitz

M. M. Vaussard

Paul Halflants

Aloïs Prince de Löwenstein

♦ Il est extrêmement difficile et dangereux d'apprécier à distance la portée d'événements politiques qui se passent à l'étranger. Déjà la vie nationale, celle qui se déroule sous nos yeux et à laquelle on participe, que l'on croit connaître et comprendre, est l'objet de jugements tellement différents de la part de compatriotes persuadés qu'ils connaissent et comprennent autant que vous! Et quand on voit ce que deviennent, sous la plume d'étrangers, nos situations belges, on est porté à la circonspection, à la modestie et à la prudence.

Ne prétendons donc pas saisir toute la signification du grand événement politique de la semaine : la naissance d'une nouvelle dictature en Europe, le coup d'Etat du roi des Serbes, Croates et Slovénes et contentons-nous de quelques réflexions et de certains rapprochements.

On nous dit que, là-bas, une guerre civile s'ébauchait entre Serbes et Croates; que la centralisation exagérée, suite fatale de toute démocratie politique, veut uniformiser un pays composé de morceaux très dissemblables; que le parlementarisme, avec « ses passions politiques aveugles », comme dit le roi Alexandre, ses luttes stériles où les intérêts de parti dominent l'intérêt national, est, là aussi, un « obstacle à tout travail profitable dans l'Etat » (proclamation du Roi); qu'à cause de tout cela un fort mouvement décentralisateur agite la Croatie qui entend secouer l'hégémonie serbe; qu'un régionalisme à tendance révolutionnaire risque d'ébranler l'unité nationale...

Le Roi a dit : Halte-là! « Mon devoir sacré est de sauvegarder par tous les moyens l'Union nationale et l'Etat. Je suis décidé à remplir ce devoir, sans hésitation, jusqu'au bout ». L'avenir apprendra si le roi Alexandre unira fermement Serbes, Croates et Slovénes sous son autorité et en leur laissant le maximum de libertés (au pluriel). Dans des pays composés de parties historiquement différentes, dont les génératrices ne sont pas les mêmes, la centralisation doit nécessairement aboutir à exaspérer les luttes intestines. Or, la démocratie politique, le suffrage universel, le parlementarisme, pour vivre, doivent centraliser toujours davantage.

Si le roi Alexandre réussit à pacifier son royaume, l'expérience vaudra d'être étudiée de très près par ces pays surtout qui connaissent, eux aussi, des rivalités de races et de cultures...

Italie, Espagne, Pologne, Grande-Serbie — sans parler de la Turquie, de l'Égypte, de la Hongrie, de la Bulgarie — autant de pays qui ont supprimé la démocratie politique pour que vive la Patrie!

Il serait, certes, prématuré de tirer des conclusions définitives de toutes ces révolutions politiques encore trop récentes, mais qui eût osé prévoir, avant la guerre, et même pendant cette guerre qualifiée de guerre de la Démocratie contre la Réaction, qu'au lendemain de la Victoire naîtrait un profond mouvement anti-démocratique, que de grandes nations accepteraient qu'on brisât l'idole du suffrage universel — chacun décidant également de tout — et que la « réaction », l'odieuse réaction prendrait figure de progrès!

♦ Et puisque nous parlons démocratie politique, soulignons ici le discours démagogique (démocratique, imprimé le Peuple) de M. Chéron, ministre des Finances, à la Chambre française. Il s'agissait de faire voter l'augmentation de l'indemnité parlementaire de 45,000 francs à 60,000 francs français (85,000 fr. belges). « La République, la démocratie, la souveraineté populaire ont été instituées pour permettre aux plus humbles d'accéder aux plus hautes fonctions. » Et comme la démocratie politique, centralisatrice, accapareuse, tend à s'immiscer toujours davantage, à s'élever plus profondément dans tous les problèmes de la

vie des Etats, la politique démocratique a créé le politicien professionnel, le monsieur qui vit de la politique, qui n'exerce que cette profession-là et qui donc entend se faire payer par la communauté puisqu'aussi bien, pratiquement, sa vie se passe à s'occuper des affaires de la communauté, les Parlements en étant arrivés à siéger en permanence.

« Il ne reste donc — s'est écrié M. Chéron — qu'une question de fait à résoudre. Est-il possible d'avoir un domicile à Paris et un domicile en province, de faire face aux frais d'un secrétariat, de supporter des charges de famille, de subventionner les œuvres du département avec 45,000 francs par an? »

Que répondre, sinon que c'est le régime même qui est nocif, que l'étatisme démocratique est une plaie et que la race des politiciens professionnels est une nuisance.

Décentralisation, régionalisme, assemblées locales et assemblées de compétences, avec sessions de courte durée, bref la disparition des parasites qui ont nom : politiciens professionnels.

♦ Le Temps a donné le résumé d'un article de l'Osservatore, que nous sommes d'autant plus heureux de souligner ici qu'il dénonce des abus qui ne sont point inconnus en Belgique. Voici ce résumé :

Dans un article remarquable, l'Osservatore romano s'élève contre « la tendance de plus en plus répandue dans la nouvelle génération » de transporter la terminologie sacrée dans le champ profane des sentiments, des faits et des événements de caractère civil. L'officieux de la chancellerie du Vatican cite à ce sujet comme condamnable les expressions suivantes : « patrie immortelle », « patrie adorable », « l'Italie divine ». Les morts pour la patrie ou pour une révolution sont les « martyrs » d'un idéal dont ils étaient les « apôtres ». En leur honneur, on élève des « autels », on allume des « flammes votives », on célèbre des « rites ». On parle des « lieux saints » de la patrie. Certains événements sont glorifiés comme « sacrés »; on dicte aux jeunes gens des « décalogues » et des « credo », qui ne sont ni la loi des dix commandements, ni le credo catholique. L'Osservatore romano cite également le cas d'une revue, dont le but est de répandre l'italianité à l'étranger, et dont un des articles portait dernièrement, en grands caractères, le titre suivant : *De propaganda fide*!... Bref, le journal proteste contre l'abus systématique fait de la terminologie sacrée et liturgique et le dénonce finalement comme une profanation. Dans sa conclusion, il déclare que « la patrie vue *sub specie aeternitatis* n'est pas une fin, mais un moyen : car elle est périssable, parce qu'elle est la préparation à une patrie immortelle, divine, sacrée : la patrie céleste.

« Du côté fasciste il a été répondu que le nationalisme italien, par une religion de la Patrie, ramène l'Italie à l'Église, que cette religion est l'indispensable prémice à la restauration de cette religion catholique qui était tombée au plus bas justement quand triomphaient les doctrines politiques d'après lesquelles la patrie était considérée comme périssable... »

« Peut-être... n'empêche que l'exaltation du patriotisme à l'égal d'un sentiment religieux est bien dangereux. Le nationalisme flamand, qui a fait tant de ravages en Flandre, connaît bien ces confusions de termes, d'idées et de sentiments, cette fausse mystique politico-religieuse, ce mélange anarchique de sentiments raciaux, culturels et chrétiens en une morbide exaltation romantique. »

« Et si dans des nations catholiques comme la France et l'Italie, le nationalisme a eu l'heureux résultat de ramener nombre d'hommes à la foi de leurs pères, ailleurs, en Allemagne, le nationalisme a conduit les catholiques à de tristes abdications. »

Le cardinal Mermillod⁽¹⁾

Il faudrait plaindre le peuple, la famille ou l'individu qui arriverait, par je ne sais quelle difformité monstrueuse, à cette anesthésie totale au point de n'éprouver plus joie ni peine, et dont les souvenirs dénués de sève, tels des feuilles mortes, ne feraient plus qu'un bruissement sec dans l'esprit. Qui ferait ainsi fi du passé se priverait d'une des meilleures sources de progrès ainsi que d'une des plus salutaires leçons de sagesse. Mais, pour quiconque a le cœur en bonne place, les souvenirs font partie de la vie, l'enrichissent et la guident. D'où viennent-ils? Où vont-ils? Qu'importe! Les lois de leur gravitation n'ont jamais été entrevues. Ils sont comparables à ces étoiles filantes qui traversent, par les belles nuits d'été, le régime des astres. Mais ils fournissent au poète ses images, ils suggèrent au savant ses découvertes, ils contribuent à forger les âmes en mêlant leur joie à la peine ou, au contraire, leur peine à la joie.

Et quand ces souvenirs sont des souvenirs communs à une famille, à une nation, à une Eglise, ils portent en eux tout ce surcroît de puissance et de richesse par quoi les individus eux-mêmes sont enrichis, en même temps qu'ils sentent les autres participer à ces mêmes sources de fécondité. Au lieu d'être la petite source qui chante et sourd entre les rochers et que seul le père de l'Alpe connaît, c'est le fleuve qui arrose les prairies et les champs, sans jamais finir sa besogne.

Aussi, les catholiques genevois et suisses, auxquels se sont joints les catholiques des pays voisins, unis dans un sentiment de reconnaissance et d'admiration, ont-ils eu raison de célébrer, il y a quelques années, le centenaire de la naissance de l'inoubliable cardinal Mermillod. Dans la pléiade des princes de l'Eglise, qui, au siècle dernier, se sont voués à l'apostolat, il est parmi les plus grands. « Apôtre fervent, passionné, militant, d'une seule cause, au fond celle de l'Eglise romaine, le cardinal Mermillod prend place parmi les fortes figures de l'histoire helvétique. Pour son Eglise qu'il savait puissante malgré ses défaites, l'illustre Carougeois s'est fait haïr et exiler de sa chère Genève et de sa patrie suisse. C'est pour ce zèle dévorant, conquérant, violent aussi, sous les sincères précautions d'une âme délicate et d'un esprit cultivé, c'est pour son sacrifice total, même sous la pourpre, que le cardinal Mermillod suscite le respect, voire l'admiration (2). » Sa vie est une leçon, elle est une richesse pour nous qui nous souvenons, comme elle a été d'une fécondité inépuisable pour les catholiques de Genève. Nous n'avons pas le droit de l'oublier.

* * *

Avec ses rues droites, tracées selon un plan harmonieux, bordées de maisons peu élevées, qui laissent voir beaucoup de ciel et couler beaucoup de lumière, avec ses places admirables de proportions discrètes et de verdure, avec ses promenades et son vieux canal qu'ombragent de séculaires marronniers, Carouge est une petite ville charmante et, si d'aucuns lui trouvent un air « province », cet air n'a rien de déplaisant. Très ancienne comme bourgade, mais ne remontant guère, comme ville, au-delà du milieu du XVIII^e siècle, lorsque les ducs de Savoie décidèrent de faire de la bourgade des bords de l'Arve un centre de commerce et d'activité aux portes de Genève, Carouge a gardé toujours une physionomie

(1) Le dimanche 25 novembre, au cours d'une journée liturgique assurée par la chorale paroissiale, S. Gr. Mgr l'Evêque a béni, à Carouge, le tombeau du cardinal Mermillod. Un buste en marbre du cardinal exécuté par Sarki, a été placé.

(2) *Gazette de Lausanne* du dimanche 26 octobre 1924, sous la signature D. La *Gazette* ajoute avec un sourire de malice : « Au fait, c'est Genève, notre Genève suisse et protestante qui a conféré à son vicaire apostolique romain, même surtout exilé, sa sève morale, son apôtre. Jamais Lausanne, douce ville, comme vous savez, n'eût poussé son évêque dans la niche d'un martyr. »

très spéciale, et les Carougeois ont aussi leur caractère où il entre une franchise primesautière, une exubérance quasi italienne, un amour très vil de la parole, du beau langage, une tête... « près du bonnet », comme on dit, et surtout un cœur loyal et droit, un grand cœur. Carouge est une petite cité au grand cœur.

C'est là que naissait, le 22 septembre 1824, Gaspard Mermillod, fils de Jacques Mermillod et de Peinette Mégard, qui tenaient, à l'entrée de la petite cité, une hôtellerie, une auberge plutôt, doublée d'une boulangerie. Gaspard était l'aîné de six enfants. Au berceau de ceux qui seront ses « vaillants » et qui ont besoin de plus de grâces, Dieu place toujours des âmes de choix. C'étaient de ces âmes d'élite, dans une vie modeste, que Jacques Mermillod et sa femme, lui avait sans doute une éducation peu commune dans son rang ; ses lettres, adressées à son fils collégien, si elles témoignent d'une certaine culture, revèlent plus encore une rare noblesse de cœur. Une sœur de Jacques Mermillod était bénédictine du Saint-Sacrement, à Longuenesse, près d'Arras, sous le joli nom de sœur Mechilde du Saint-Sacrement (†1879). Permette Mégard, d'une distinction native plus fine, d'un caractère plus doux que son époux, était si bonne qu'un employé de la boulangerie disait un jour à son sujet : « Après la Sainte Vierge, il n'y a pas dans le monde de femme plus accomplie que M^{me} Mermillod. » La plus belle plante n'est jamais l'effet des purs jeux du hasard : cœur paternel, cœur maternel, les deux se mêlent pour former le cœur d'un enfant. Le jeune Gaspard fut en quelque sorte pétri de ces deux vertus : de cette admirable noblesse de cœur et de cette bonté si totale que l'Ecriture Sainte, dans une image hardie, la compare à la multitude des grains de sable éparés sur le rivage de la mer. Ajoutons à cela que, sous les abords d'un charme séduisant, il gardait une réelle simplicité qui fit toujours l'édification de ceux qui l'approchèrent, et nous aurons les trois traits dominants de cet apôtre quasi contemporain.

Rien de simple et d'uni comme l'histoire de son enfance et de sa jeunesse.

Chez le jeune Mermillod, la vocation d'apôtre se révéla de bonne heure puisqu'au Collège de Carouge, où il commença ses études, c'était sa joie de discuter avec les élèves et d'essayer de convaincre ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Et déjà l'on voit se former l'orateur qui devait un jour tenir, à travers l'Europe, sous sa petite main fine, les foules frémissantes et émuës. Une heureuse facilité de s'exprimer lui procurait des succès littéraires et poétiques avant de lui valoir les grands succès oratoires. Le petit séminaire de Saint-Louis-du-Mont, près de Chambéry, où le jeune Carougeois était envoyé à l'âge de treize ans pour y achever ses études littéraires, reçut un beau jour la visite d'un poète de renom, aujourd'hui bien oublié, Veyrat (1), et Gaspard Mermillod fut chargé de le saluer en vers. Il s'en tira fort bien et fut chaudement félicité par le poète :

*Barde, console-toi, car le Christ règne encore ;
Il subit maintenant un horrible combat ;
Mais il va succéder à cette brisée aurore
Un jour resplendissant qui ne s'éteindra pas
La haine te poursuit jusque dans la patrie
Les serpents ont sifflé contre l'aigle radieux.
Poète, des méchants brave la calomnie,
Ils rampent sur la terre et tu voles aux cieux !*

Il n'y a là ni images neuves, ni rimes riches ; mais n'y sent-on pas frissonner entre les mots cet heureux optimisme, cette ferme confiance dans le succès final de la cause dont il va devenir un des meilleurs serviteurs et dont il ne désespérera jamais !

Quand il fut question de lui faire poursuivre ses études dans un

(1) Poète savoyard exilé pour ses opinions politiques et rapatrié par le roi Charles-Albert.

grand séminaire, ce fut Fribourg que l'on choisit. La décision prise, Gaspard ne cacha pas sa joie, et nous le voyons témoigner gracieusement le sincère amour que toute sa vie il professa pour son pays. « Fribourg, écrit-il, est plus loin de Carouge que Chambéry; mais n'y serai-je pas dans ma patrie, dans mon diocèse, près de notre vénérable évêque, entouré de tant d'amis et de bons prêtres qui m'aiment déjà sans me connaître.

Quelque temps plus tard, à peine arrivé à Fribourg et racontant son voyage à ses parents, il exhale une amusante colère à propos d'une discussion sur le prix de son modeste bagage d'étudiant. « Ces coquins de Genevois, dit-il, — c'est bien le petit Carougeois qui parle — ont eu le front de me faire payer six francs de surpoids. Je me suis disputé avec les commis; ils m'ont riposté et m'ont prouvé, papier en main, que ma malle et mon sac pesaient en tout cent livres. On en donne gratis cinquante. Il en restait donc cinquante à payer, à treize centimes la livre, ce qui fait six francs. Enfin, il a fallu s'exécuter. » Il aura maille à partir plus tard sur des matières autrement graves avec ces coquins de Genevois (1).

Deux traits significatifs marquent sa jeunesse d'étudiant : une sorte de magistrature exercée sur ses disciples par son entraînement au travail et ses succès, mais aussi par son charme et ses vertus, — et une estime nuancée de tendresse de la part de ses maîtres et supérieurs, J'imagine qu'à côté de ce ton sérieux et grave, il a eu tout de même le bonheur d'être, par-ci par-là, un peu espiègle quand il était enfant et collègue!

Par une vue spéciale de la Providence, Mermillod rencontrait à Fribourg, parmi ses professeurs, notamment en la personne du P. Rothenflue et du P. Freundfeld, tous deux de la Société de Jésus, les deux hommes les plus capables de donner à ses études cette vigoureuse impulsion si profitable aux natures d'élite qui ne veulent pas rester en chemin. « Ils m'ont donné, disait-il, l'intelligence et l'amour de l'Eglise. » Au sortir d'une de ces classes, où son cœur avait battu plus fort, à genoux devant le Saint Sacrement, il s'offrit à Notre-Seigneur et fit le serment « de le servir jusqu'à la mort et de lui donner, s'il le fallait, jusqu'à la dernière goutte de son sang. » Le Maître accepta.

Ordonné prêtre par Mgr Marilley, le 24 juin 1847, et nommé aussitôt vicaire de M. Dumoyer, curé de l'unique paroisse de la Genève d'alors, Gaspard Mermillod commençait le service de l'Eglise. On était en plein Sonderbund. Le radicalisme, disons tout les forces révolutionnaires, s'essayaient dans notre pays contre la liberté de l'Eglise et la guerre venait d'éclater entre les cantons catholiques et les autres. La victoire remportée par les cantons protestants, victoire honteuse, presque sans combat, remportée par dix contre un, se couronnait d'une iniquité : l'emprisonnement à Chillon et l'exil à Divonne de Mgr Marilley. Les droits de l'Eglise menacés trouvèrent dans le jeune vicaire de Saint-Germain un défenseur infatigable. Sur tous les points à la fois, c'est lui qui organise la résistance et dirige l'attaque. De concert avec quelques laïques zélés, il fonde une feuille bi-neo-domadaire, *l'Observateur catholique*, puis le *Spectateur*, et là, sur la brèche, il léjoue toutes les ruses, réfute toutes les calomnies, arrache tous ces masques. Sa verve intarissable savait se faire souriante ou moqueuse, mordante et ironique, il le fallait bien pour attendre plus profondément les couches populaires. A côté du journal, les brochures se succèdent. La première, de 1848, a pour titre : *Halte-là! Quatre leçons sur la liberté des gouvernements...* par un *laminé de Saint-Germain*. La seconde, « *Mgr Marilley ou le prisonnier de Chillon* », parut d'abord dans *l'Observateur*. Eloquentes agellation de la tyrannie radicale qui venait d'emprisonner le doux et pieux évêque de Lausanne et Genève, avec quelle malice, on le devine, l'auteur fait la comparaison entre Bonivard et l'Evêque, avec quelle fine ironie il salue les mots de « Liberté et Patrie. » On venait de peindre en frais sur le badigeon du château.

Au bout de trois années de combat, au jour le jour, la lutte fut

continué pendant dix ans, sous une forme plus purement religieuse dans les *Annales catholiques de Genève* que dirigeait l'abbé Mermillod. Au lieu d'un journal hebdomadaire, c'était une revue mensuelle plus large, avec des articles de doctrine, de philosophie et d'histoire religieuse. L'abbé en était l'âme et l'animateur. Il avait su grouper autour de lui une brillante phalange de collaborateurs : les abbés Fleury, d'Aulnois, Caillat, Martin, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, le P. d'Alzon, fondateur des Assomptionnistes, le philosophe Auguste Nicolas, Théophile Foisset, le Dr Dufresne...

Défendre à pied les droits de l'Eglise toujours menacés, arracher de pauvres familles aux séductions d'une propagande qui appelle à son aide la pièce d'argent et le bon de pain, organiser les bonnes œuvres, suivre les phases de l'opinion, repousser l'attaque de la veille, se préparer à celle du lendemain, n'avoir pas une heure de trêve dans les combats de la parole et de la plume, telles étaient les conditions de la lutte, conditions qui eussent effrayé plus d'un courage et qui exigeaient les ressources exceptionnelles d'une nature fortement trempée. L'abbé Mermillod s'était jeté dans la mêlée avec une intelligence merveilleuse de sa mission, et, descendant sans hésiter sur le terrain où le provoquaient ses adversaires, il eut le bonheur de les attirer souvent, de commander à leur respect toujours, de ne les blesser jamais (2)!

Et tout cela au milieu de mille travaux et soucis de toutes sortes d'un ministère paroissial absorbant : catéchismes, prédications, visites des malades, baptêmes et sépultures. Ah! certes, il ne perdait point son temps! Et avec quel entraînement et y allaient tous, lui et ses collaborateurs! Quel mouvement éblouissant que cette période du catholicisme à Genève en ces années 1848 à 1870, avec cette revue qui ne tardait pas à s'imposer non seulement dans les milieux genevois, mais au dehors, avec un jeune vicaire dont la renommée s'étendait au loin et qui commençait à illustrer cette église de Genève dont on n'avait plus entendu parler depuis trois cents ans, avec les œuvres qui déborderaient d'activité : œuvre des Tabernacles, Œuvre des Domestiques, Société de Charité, de Saint-Vincent de Paul où s'employait le Dr Dufresne, heureux d'implanter chez nous ce que la foi avait fait fleurir à Paris; avec ses écoles et ses couvents, les frères qui, la classe faite, reconduisaient leurs turbulents élèves; les cornettes blanches des Filles de la Charité, passant légères comme des colombes, en quête d'une misère à soulager, d'un peu de bien à faire... On n'a pas revu ce printemps qui fleurissait de promesses. Et l'on comprend avec quelle mélancolie, plus tard, devenu évêque, Mgr Mermillod s'y reportait. « Cela me rappelle, écrivait-il en 1887 à M. Jeantet, cela me rappelle mes jeunes luttes où je faisais avec Mgr Rendu, etc., nos *Annales de Genève*. De là sortirent des âmes troublées, chereuses et ramenées... »

* * *

Mais Genève et les limites étroites de son canton, ce n'était pas assez, et bientôt un autre champ allait être ouvert à l'activité de l'abbé Mermillod.

Sur les anciens remparts élevés avec l'argent du roi de Prusse, au temps de saint François de Sales, pour protéger la citadelle du protestantisme contre tout envahissement étranger, se dessinait encore le contour d'un bastion démantelé. Le 2 novembre 1850, le Grand Conseil ratifiait la concession de ce terrain, proche la porte de Cornavin, aux catholiques de Genève, pour y construire une seconde église que l'accroissement rapide de la population exigeait impérieusement.

A quelques semaines de là (février 1851), le curé de Genève,

(1) En 1868, Mgr Mermillod fonda le *Courrier de Genève*. A une des heures les plus tourmentées du XIX^e siècle, en 1870, au moment des désastres de la France et de la captivité de Pie IX, il groupait autour de lui des catholiques éminents de l'Europe et, avec eux, organisait la « *Correspondance de Genève* » qui, pendant les deux ans de son existence, fut l'organe international le plus indépendant et le mieux renseigné, le plus influent pour la défense du Saint-Siège et de l'Eglise.

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

(2) THÉODORE DE LA RIVE, *Fils de leurs* (Œuvres, Neuchâtel, Zahin, « Le cardinal Mermillod », p. 296.

M. l'abbé Dunoyer et son vicaire, se trouvaient un soir dans les salons de l'archevêché de Paris. Leur première pensée, après la concession du 2 novembre, s'était tournée vers la France, aux générosités toujours prêtes, et le vicaire se chargeait de se faire, selon son expression, le mendiant et le pèlerin de Notre-Dame de Genève. Il allait parcourir la France, en quête de ressources nécessaires à la construction de la nouvelle église. On voulait que ce fût un monument digne de Dieu et du passé — de l'ancien passé — de Genève. Tout à coup la porte du salon épiscopal s'ouvrit devant un vieillard à cheveux blancs. C'était le curé de Notre-Dame des Victoires. On allait entrer dans le carême, le prédicateur chargé de la station dans sa paroisse se trouvait subitement empêché et le brave curé venait soumettre à son archevêque son embarras et ses angoisses. Mgr Sibour se recueillit un moment, une inspiration soudaine l'illumina, et, montrant l'abbé Mermillod : « Voilà, dit-il avec assurance, celui qui fera votre affaire ». Le jeune prêtre genevois se récria, protesta, se retrancha dans son humilité, le vieux curé supplia, le prélat insista et, quelques jours plus tard, l'orateur de vingt-sept ans, presque sans préparation, monta dans la chaire de Notre-Dame des Victoires. Il avait devant lui un des auditoires les plus difficiles, les plus complexes de Paris, en ces débuts brillants et prometteurs du second Empire, et, sous sa chaire, le monde le plus cultivé et le plus élégant coudoyait les classes populaires. Pendant plus de six semaines, l'orateur tenait ses auditeurs suspendus à sa parole, et cette parole spontanée, vive, chaude, alerte, imagée, produisait de merveilleux effets.

Ce carême de 1851 fut une époque décisive dans la vie de Mgr Mermillod. Dès cet instant, sa réputation d'orateur fut établie et, du même coup, le succès de ses quêtes assuré. La *Tribune sacrée* reproduisait les discours du vicaire genevois à côté de ceux du P. Lacordaire et du P. Ventura et d'autres célébrités de l'époque. De la capitale, sa renommée s'étendit bien vite partout. L'année suivante, il dut prêcher le carême à Turin, en présence de la Cour. Bientôt Gènes, Rome, où Mgr Dupanloup le fit monter à sa place dans la chaire de Saint-André della Valle, d'autres capitales le réclamèrent, puis toutes les villes de France se le disputèrent et il devint très vite « l'orateur le plus connu, le plus recherché, le plus acclamé ».

Au début même de sa théologie, l'abbé Mermillod, n'étant encore que séminariste, avait été chargé d'expliquer dans l'église des Ursulines un catéchisme raisonné (ce furent ses débuts dans cet apostolat de la prédication) : « Le cœur, écrivait-il à ses parents, me battait un peu fort, mais grâce à Dieu j'ai annoncé dignement la sainte parole et on a été content de mon premier essai ».

Pendant quarante ans, Mgr Mermillod parcourra la France et l'Europe; il connaîtra les auditoires les plus brillants du monde, à Paris, sous l'Empire et au début de la troisième République, à Gènes, à Turin, à Rome, à Vienne, à Stockholm, Copenhague, Bruxelles... Docteur de la foi, ayant à résoudre les plus angoissants problèmes de l'heure, il jettera, comme en se jouant, les vérités immortelles; le cœur lui battra toujours un peu fort avant de monter en chaire. C'est qu'il y mettait tout son cœur et c'est de son cœur qu'il donnait.

A vrai dire sa parole ne ressemble à aucune autre. Ce n'est pas la pureté de style d'un Lacordaire ni la précision théologique ou la science d'un Monsabré; ce n'est pas non plus cette habile disposition du discours et cette puissance d'argumentation qu'on peut admirer chez d'autres. C'est quelque chose de plus insinuant, de plus enveloppant, de plus entraînant que tout cela : un glaive qui perce les cœurs et les âmes et les atteint jusqu'à la moelle, les fait frissonner de ce frémissement d'émotion si rare, mais qu'on n'oublie plus. Exempte de déclamation, directe et forte, son éloquence savait prendre, tour à tour, tous les tons : gravité, tristesse, indignation, pitié, amour, joie, enthousiasme. C'est la véritable éloquence qui se moque de l'éloquence! Et son regard, sa voix au timbre un peu voilé mais qui prenait vite de l'ampleur et de la sonorité, aidaient au charme, tandis que son geste sculptait son idée ou ses sentiments qu'on sentait qui jaillissaient de sa nature même. C'était une véritable mainmise sur l'auditoire et personne n'échappait à cette emprise. Il n'y eut pas, je crois, au XIX^e siècle, si l'on met à part Lacordaire, d'orateur sacré d'une si merveilleuse puissance, et tous les témoignages contemporains en font foi.

Au milieu de ses plus éclatants triomphes et de ses plus brillants succès, l'abbé Mermillod qui déjà traitait d'égal à égal avec les puissances de tout ordre et devenait un chef, un guide, un maître,

un conducteur des peuples, n'oubliait pas sa chère Genève ou la nouvelle Eglise, sous le vocable de Notre-Dame, se bâtissait avec entrain. Parfois un mirage, fils du succès, semblait inviter, attirer l'orateur au loin. Il entrevoyait une tâche auréolée de gloire dans ce ministère de prédicateur, *seminator verbi*... Il se ressaisissait vite : « Monsieur et ami, écrivait-il au D^r Dufresne (17 août 1852), j'ai donc quitté Ronen, presque avec une vive tristesse; j'y avais reçu tant de témoignages de sympathie, tant de marques de chaude affection, qu'il m'était bien permis, à la vue des regrets manifestés à mon départ, de sentir le brisement d'une séparation. D'ailleurs, ma parole m'avait suscité, sous la bénédiction de Dieu, cette paternité spirituelle si douce au cœur du prêtre qui a soif de vivifier les âmes. Je ne sais si je n'entrevois pas, comme une vocation de ma véritable destinée, de me mettre au service de l'apostolat actif et de ne pas me cloier à cette existence de sépultures qui dévorait nos jours à Genève! Je me suis mis en garde contre cette pensée, elle s'épanouissait en moi sous le prestige du succès, d'un petit enthousiasme passager; puis il me semblait qu'il y aurait lâcheté à quitter notre pauvre ville où le bien est à faire, sans trouver toujours ces joies du cœur qui sont des recherches trop humaines, et j'ai pris le chemin de Caunterets en regardant vers Genève. Qu'importe le labeur, pourvu que la volonté de Dieu se fasse, qu'estropie un *de profundis* au cimetière de Plainpalais ou que j'apporte en France, pourvu que Dieu soit glorifié! C'est le bien. La pierre qui apparaît à la voûte d'une église ou celle qui est cachée dans les fondations sont toutes deux utiles à l'édifice de la foi... Et j'ai pris le chemin de Caunterets en regardant vers Genève... » Il songeait qu'il y aurait quelque lâcheté à quitter cette pauvre ville de Genève où le bien est à faire sans y trouver toujours « ces joies du cœur qui sont des recherches trop humaines ». Et il revenait à Genève, reprendre le sillon commencé.

Ce fut une belle journée pour le pèlerin de Notre-Dame de Genève, que ce 4 octobre 1857, jour où fut inaugurée l'église nouvelle dont il devenait le premier Recteur. Rien de belliqueux, rien d'inutilement provocateur dans le discours par lequel l'abbé Mermillod sanctionnait cette consolidation du catholicisme genevois. Il prenait pour thème ce texte du livre de Samuel où le Prophète, entrant à Bethléem, répond aux vieillards de la ville qui le demandent si son entrée est pacifique : « Oui! elle est pacifique. Je viens offrir un sacrifice au Seigneur! » Telles furent les paroles de paix que, du haut de sa chaire de Notre-Dame, il adressait à ses concitoyens.

Cependant, l'attention avait été attirée de plus en plus sur lui et cela parut à tous tout naturel quand on apprit que le Souverain Pontife Pie IX, qui venait de rétablir la hiérarchie catholique en Angleterre et en Hollande, prenait à cœur, avec une sorte d'insistance, la résurrection du siège de Saint-François de Sales, et qu'en pérant de grands avantages de cette démarche, il voulait nommer à ce poste avancé ce fils bien-aimé qu'il avait, à plus d'une reprise, accueilli à Rome et qu'il se plaisait à appeler *il mio carissimo rettore, carissimo oratore*.

Nommé en 1864 évêque titulaire d'Hébron et Auxiliaire de Genève, mais restant, en droit, sous la dépendance de l'évêque de Lausanne qui gardait le titre de Genève, l'autorité du prélat ne faisait accepter plus que jamais, son influence grandissait au profit de l'Eglise catholique et la parole épiscopale valait une armée.

Mais, précisément à cause de cette exubérante vitalité, l'ennemi du catholicisme prit peur... L'ère des persécutions commençait, ou recommençait, sous la forme d'une intervention de l'Etat dans l'Eglise, mais une des plus singulières et des plus malheureuses qu'enregistre l'histoire religieuse. L'année 1869 avait inauguré pour les catholiques de Genève une situation juridique un peu nouvelle. Jusque-là, les communes catholiques réunies en 1815, avaient gardé la gestion de leurs fonds destinés à la bienfaisance. Une loi de 1868 mit en commun, sous le nom d'« Hospice général », tous les fonds de bienfaisance des communes sans distinction d'origine, et admit tous les Genevois à en bénéficier également. Le peuple genevois renonce à toute distinction de territoire et à toute inégalité de droits qui pourraient résulter soit des traités, soit d'une différence d'origine entre les citoyens du canton. La bonne confraternité des citoyens semblait garantir par ce texte : il paraissait marquer la fusion entre les deux éléments, vieux et nouveaux Genevois, que juxtaposait la République. Mais, au point de vue du droit des gens, il créait une assez délicate situation. En accordant cette loi, dite de l'Hospice général, les catholiques renonçaient à un droit que leur garantissait le traité

de Turin et à la protection des puissances signataires. Renonçaient-ils pour l'avenir à se prévaloir des bénéfices de ce traité? La question pouvait être débattue. La loi, sans doute, reconnaissait formellement le droit des catholiques à la liberté de leur culte et à l'entretien de leur Eglise par l'Etat, mais l'assise internationale de ces droits était ébranlée. Ils étaient tranquilles. Mgr Merillod maintenait la validité des articles de 1816, mais affirmait qu'en pratique on ne les invoquerait point tant que l'esprit en serait respecté par les institutions genevoises, et le Conseil fédéral, tout en déclarant qu'une des parties contractantes n'avait pas le droit de modifier un pacte diplomatique, constatait que la loi de 1808 satisfaisait pleinement « aux intentions » de ce vieux traité de Turin.

« Tout était donc pour le mieux et l'avenir, pour les catholiques, s'annonçait pacifique. Ils avaient cessé d'être des citoyens protégés par l'étranger. La famille genevoise n'avait plus d'ainés, plus de cadets, et les mêmes lois suffisaient désormais à rassurer tous ses enfants (1).

Sur ces entrefaites, le dogme de l'Infaillibilité fut défini au Concile du Vatican où le prélat de Genève jouait un rôle de premier plan, et Rome devenait la capitale du royaume d'Italie. La victoire allemande sur la France fondait l'Empire germanique.

Au lendemain de ces heures mémorables qui humiliaient apparemment la Papauté pour mieux l'exalter, le dogme nouvellement défini donnait lieu, çà et là, à des hostilités politico-religieuses dont l'écho gagnait la Suisse, et bientôt Genève, après Berne et l'Allemagne, s'enrôlait dans la lutte contre Rome (2).

CHARLES COMTE.

La vie profonde d'Edmond Rostand (3)

Il y a dix ans que Rostand est mort; c'est un recul suffisant, dans nos temps où les morts vont vite, pour que nous puissions parler de lui. Durant sa vie, il avait fait un tel tapage, si excessif, si démesuré, qu'au lendemain de sa disparition le silence tomba sur lui comme une revanche du bon sens. Silence injuste et s'il fut une sentence, le moment est venu de la reviser. C'est ce que Pierre Apesteuguy tente dans un livre tumultueux et ardent qu'il intitule *La Vie profonde d'Edmond Rostand*. C'est presque un à la manière de Rostand : de l'enthousiasme, de la jeunesse, du panache, du tapage de style, une admiration lyrique des moindres mots et des moindres gestes du maître. Nous aurions préféré pour reprendre la conversation une œuvre critique plus mesurée, un tableau plus à l'échelle de la réalité ambiante; mais, au fait, peut-être vaut-il mieux parler des poètes poétiquement; en tout cas, le présent essai nous permet de préciser au sujet de Rostand, au sujet de l'homme et de l'écrivain certains faits qui doivent être considérés comme définitivement acquis.

Lorsque le succès de *Cyrano* ébranla les esprits, la critique qui aime prophétiser annonça qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour le théâtre français et que Rostand allait être l'initiateur et le chef d'une grande école. On a vu depuis combien ce jugement était erroné. Rostand ne commence rien, il finit quelque chose; il clôt le cycle romantique. Le Romantisme, enflé de rêves grandioses, avait tenté de leur donner corps, dans l'épopée, dans le roman, dans le théâtre; sa grande ambition, souvent déçue, avait été de

créer des êtres surhumains chargés de porter la pensée humaine qui veut se dépasser, d'incarner l'esprit d'évasion du réel et l'aspiration vers l'idéal. Cette tentative, bafouée pour ce qu'elle avait de chimérique par les positivistes et les réalistes de l'âge suivant, fut reprise sous d'autres formes par les symbolistes de 1890. Rostand est un des leurs. Sans doute, par l'originalité et la puissance de son génie, il échappe aux classifications d'école; mais il appartient au symbolisme par ses tendances profondes, son horreur de la vulgarité du réel, son désir de s'en évader, sa manière constante d'incarner l'idée dans un symbole qui la voile à demi et aussi en amplifie les vibrations. Il reprend l'effort romantique, en corrigeant Victor Hugo par Musset et par Banville, et en ajoutant à la mélancolie de ses créations la fantaisie qui les rend plus modernes et plus attachantes. Avec lui, le Romantisme jette son dernier éclat, tire son feu d'artifice final et s'éteint; nous pouvons en célébrer aujourd'hui le centenaire, il est bien mort — et puisqu'il est mort avec Rostand, on peut dire qu'il est mort en beauté.

* * *

En beauté, certes. Rostand a été haït toute sa vie par un peuple de héros magnifiques, ombres sublimes avides de vivre, qui venaient demander à cette âme privilégiée de créateur de leur donner son souffle et de les jeter sur les planches d'un théâtre où ils pourraient en quelques heures user de longues années d'existence, mourir au cinquième acte pour quelque noble cause, et réveiller dans le cœur des hommes charnels la nostalgie de l'idéal. Il était accablé et oppressé par tous ces fantômes; il aurait voulu se délivrer d'un seul coup en les réalisant tous; et comme il ne le pouvait point, il semble qu'il ait usé ses forces à se battre avec ceux qui voulaient passer et dont ce n'était pas encore le tour. En tout cas, à voir ceux qu'il a choisis, on sent la qualité de ses aspirations : Rudel, l'Aiglon, Cyrano, Chantecler, quatre poètes, quatre amoureux d'infini. Rudel, le rêveur, l'idéaliste épris d'une beauté lointaine, qui use sa vie à marcher vers elle, qui l'aime d'autant plus qu'elle est lointaine et inaccessible et qui meurt au moment où il la rencontre. L'Aiglon, qui possède le génie de Napoléon, trop frère enveloppe pour un si gigantesque fantôme, et qui meurt de ne pouvoir réaliser les rêves que ce génie fait croître en lui. Cyrano, l'ennemi né de tous les mensonges, de toutes les lâchetés, des compromis, des réticences et qui par amour sacrifie son amour. Chantecler, l'apôtre, l'initiateur, occupé à une besogne sublime dont l'humanité a besoin, qui a perdu la foi dans son œuvre, et qui continue par dévouement à s'y employer. Ces mots n'épuisent pas la richesse des héros de Rostand; ils indiquent seulement une de leurs significations essentielles et ils montrent quelles nobles idées habitaient l'âme de leur créateur.

Bien que l'atmosphère littéraire soit irrespirable et étouffe vite le sublime, on rendit justice en général et on rend justice à la grandeur des conceptions d'Edmond Rostand, quitte à lui reprocher aussitôt après ou de s'être perdu dans les nuées ou de s'être cassé les reins en retombant de trop haut. Mais personne ne l'a accusé de platitude ou de vulgarité. Son art a provoqué des controverses plus vives. Tout homme qui a un genre bien à lui, doit s'attendre à être discuté; et certes, Rostand a son genre. Il apparaît déjà dans les *Musardises*, il s'affirme avec plus de netteté dans chacune des œuvres qui suivent, pour éclater et pour s'étaler dans *Cyrano* et dans *Chantecler*. Dans ce genre, il y a des cliquetis de mots que ne sont que de mauvais calembours, il y a des à peu près de fumoir et de boudoir, des coq-à-l'âne, des puérités. C'est certain; mais quand on a relevé ces tares, comme le fit la critique malveillante, parfois avec une lourdeur qui était la récréation de Rostand, on n'a pas tout dit. Des défauts analo-

(1) GEORGES GOYAU, *Une Ville-Eglise*, Genève, t. II, p. 143-146.

(2) La fin de cette étude, que la grande obligeance de M. l'abbé Journet, directeur de *Notre-Vierge* à Fribourg, nous permet de publier en Belgique, paraîtra dans notre prochain numéro.

(3) PIERRE APESTEGUY, *La Vie profonde d'Edmond Rostand*, Fasquelle, édit.

gues déparent les chefs-d'œuvre de Victor Hugo et ne l'empêchent pas cependant d'être Victor Hugo.

Volontiers je ramènerais les caractéristiques du genre Rostand à ces deux mots : acrobatie et préciosité. L'acrobatie verbale, il en avait probablement le goût inné et il en doit la manie et le secret à Théodore de Banville qu'il avait étudié et pratiqué longuement. Banville a écrit on le sait des *Odes funambulesques* : marcher sur la corde raide du verbe n'est pas donné à tous les poètes ; plus rares encore ceux qui sont capables d'en descendre et d'y remonter sur un rayon de lune ; plus rares encore ceux qui sont capables de se jeter en bas sans réfléchir au danger et de rebondir jusqu'en haut d'un souple élan des jarrets. C'est tout cela que fait Rostand, non pas une fois ou deux en s'appliquant, mais continuellement, spontanément, facilement. Son vers est toujours en déplacement et il nous donne une sorte de vertige. A quoi bon cet exercice ? dira-t-on. Mais, c'est joli, c'est amusant, cela arrête le souffle du lecteur, lui donne une palpitation de cœur, puis lui arrache un ah ! d'admiration. Et puis c'est beau parce que c'est dangereux, parce que c'est inutile. Et si ces raisons ne vous réconcilient pas avec l'acrobatie verbale, je n'y puis rien. C'est Rostand ; comme disait Doumic, si vous voulez du Rostand, il vous faut le prendre tel qu'il est.

La préciosité était aussi une forme de son âme, une manière d'être de toute sa personne élégante et fine. Ce goût s'était fortifié en lui par la passion littéraire qu'il avait pour le Romantisme de 1830, pour cette mode littéraire où il entraînait bien des éléments contradictoires, dont la préciosité était le plus évident. Le vers de Rostand minaud ; et, ceci est admirable, il a, si je puis dire, assez de présence d'esprit, au cours de ses sauts périlleux, pour minauder. L'acrobate est capable de se suspendre par les pieds à la corde raide, et tenant à la main le balancier, d'aller à terre cueillir une rose avec les dents, de se redresser sans froisser la fleur, puis de la jeter d'un geste sûr et gracieux à la plus belle de l'assemblée. Je cherche des métaphores pour exprimer l'essence de cette préciosité qui se mêle à toute pensée et à tout sentiment ; c'est un jaillissement perpétuel de petits feux follets inutiles, mais charmants, c'est une poussière d'or qui adhère aux mots et leur donne une phosphorescence gentille. A quoi bon ? dira-t-on ; et n'y a-t-il pas là un danger ? est-ce que le fin du fin, comme l'a dit Rostand, ne risque pas d'être la fin des fins ? Je pourrais répondre comme tout à l'heure : je n'y puis rien ; c'est Rostand ; si vous voulez du Rostand, il vous faut le prendre tel qu'il est.

Mais il y a ici autre chose à dire. La préciosité a une dignité. Elle est la fleur de la civilisation et de la morale. C'est, si l'on veut, le superflu de la vie et de l'art ; et qui ne sait que le superflu est ce qu'il y a au monde de plus nécessaire ? Qu'est-ce que les mots de la politesse si le sourire ne les accompagne pas ? Qu'est-ce que l'art de se vêtir si la coquetterie ne vient pas le poétiser ? En quoi les fleurs sur la table enrichissent-elles le menu et qui ne sent cependant que le menu sans fleurs est incomplet ? Au reste, ne nous hâtons pas de dire que la préciosité farde la nature ; car, la nature, elle aussi, est une précieuse. Regardez bien le paysage et dites-moi s'il n'y a pas beaucoup de détails inutiles qui ont été ajoutés pour le plaisir de nos yeux. Au renouveau, que de fleurs qui ne servent à rien et qui vont décorer, d'une manière inattendue, un mur croulant, un tas de fumier, le ballast de la voie du chemin de fer, un jardin oublié. C'est l'inutile et Rostand aurait pris en pitié ceux qui ne sentent pas la beauté de l'inutile. Peut-

être bien que notre époque positiviste a un pressant besoin de cette leçon ; elle sacrifierait volontiers les fleurs inutiles à l'industrie nécessaire, si elle n'allait pas jusqu'à les distiller pour les commercialiser. Rostand a essayé de sauver les fleurs inutiles.

C'était une belle âme, avide de dévouement, avide de sacrifice. Ceux qui l'ont vu à l'œuvre pendant la guerre ont été émus de la simple beauté de son attitude. Il a été victime devant le monde d'une sorte de complot mercantile qui lui faisait horreur. Le théâtre, chacun le sait, est le temple du cabotinage et de l'esprit de lucre. Puisqu'il demandait au théâtre de réaliser ses créations, Rostand était bien obligé d'accepter le contact des cabotins et des marchands. Il faut dire, d'ailleurs, pour être juste, qu'il trouva dans ce milieu d'admirables cœurs très dignes de le comprendre. Mais la foule se rua sur cette proie de choix, un homme de génie et un homme à la mode. Ce fut un déchaînement inouï d'histrionisme et de réclame, une saturnale dont on ne trouverait pas l'équivalent dans notre histoire littéraire. Le public mal informé put croire que Rostand avait sollicité, organisé ou du moins accepté ce tapage pour les satisfactions de vanité et les profits d'argent qu'il lui rapportait. Il n'en était rien. Rostand vivait loin de Paris, à la campagne, dans son rêve, et le bruit du boulevard, quand il arrivait jusqu'à lui, l'excédait. Il a été le martyr de la réclame. Au fond, c'était un modeste et un simple. Nous aimons le répéter et en être sûrs : Rudel, l'Aiglon, Cyrano, Chantecler, sont bien les fils de son âme idéaliste, ils ne sont pas seulement de la littérature.

J. CALVET

Un livre de doctrine et d'action contre le divorce

L'Association du mariage chrétien a tenu son assemblée de 1928 à Arras. De cette assemblée est sorti le livre dont nous voulons rendre compte.

Au lieu de résumer cet ouvrage, nous en signalerons quelques particularités qui nous ont paru spécialement remarquables.

Les chapitres juridiques, écrits par des spécialistes en droit civil et en droit canon, aboutissent à des conclusions et à des suggestions que nous n'attendions pas précisément, mais auxquelles, dès la première lecture, nous nous sommes ralliés avec conviction.

Ce serait, nous disent ces juristes, une façon injuste, simpliste et dangereuse d'envisager le fait du divorce que de croire absolument et complètement démantelé le rempart législatif qui protégeait l'institution familiale.

Il faut noter avant tout que les époux qui désirent la séparation radicale et définitive que l'on appelle le divorce, même s'ils se trouvent dans les conditions marquées par la loi, doivent se présenter devant un tribunal et obtenir cette séparation sous forme d'une sentence judiciaire. On ne divorce pas comme on se marie. Le mariage, c'est le consentement des fiancés qui l'opère. L'autorité n'est là que pour authentifier et sanctionner ce consentement qui contient l'efficacité contractuelle et, pour nous catholiques, sacramentelle. Le divorce n'est pas opéré par la volonté des époux, il est obtenu comme une sentence de justice par l'époux innocent contre l'époux coupable.

Il a fallu le chambardement soviétique pour instituer le divorce par consentement mutuel ou même par volonté d'un des deux intéressés. Non seulement il est aussi facile, en Russie bolchévique, de divorcer que de se marier, mais c'est beaucoup plus simple. Pour se marier en Russie comme ailleurs, il faut être deux à le

vouloir. Pour divorcer, la volonté d'un seul est reconnue suffisante. Quant à la part de l'autorité, elle consiste dans un constat et un enregistrement réduits à leur plus simple expression. Les soviets ont minimisé étrangement le mariage et le divorce.

Grâce à Dieu, nous sommes loin de cette abominable législation ou plutôt de cette carence affreuse de législation familiale.

Même dans la procédure du divorce par consentement mutuel, l'intention des législateurs belges — car cette procédure n'existe pas en France — n'a pas été d'abolir le caractère de sanction dont le divorce est heureusement marqué par toutes les législations des peuples civilisés. Cette procédure est la plus longue de toutes et la plus compliquée. Aussi, les candidats les plus pressés et les plus consentants, par conséquent, ont-ils bien soin de ne pas y recourir.

Nous n'ignorons pas que deux époux décidés à divorcer et qui en prennent la décision concertée, peuvent parfaitement jouer la comédie et obtenir des témoins qui acceptent, dans cette comédie, des rôles de comparses. En sorte qu'en fait ils obtiennent le divorce par consentement mutuel. En fait, oui, mais non en droit. La différence est très importante et elle mérite d'être notée.

Peut-être les adversaires du divorce n'y ont-ils pas toujours suffisamment réfléchi et n'ont-ils pas nuancé leurs attaques et leur propagande comme il aurait fallu. Car d'aller répétant qu'il n'y a plus de lois familiales et que cet abandon par les pouvoirs publics d'une institution aussi fondamentale que celle qui a été justement définie la cellule sociale ne peut avoir que des conséquences désastreuses; aller répétant, disons-nous, des lamentations excessives peut servir de façon inattendue les partisans du divorce. Vous mettez en quelque sorte l'opinion devant un fait accompli et diminuez ainsi sa force de résistance. Il faut au contraire lui montrer ce qui tient encore de la législation naturelle et nécessaire en faveur de l'institution familiale et l'inviter à défendre énergiquement ces restes d'un patrimoine infiniment précieux.

Les canonistes qui ont pris la parole au Congrès d'Arras et qui ont écrit dans le livre que nous avons l'honneur de présenter, ont fait montre du même souci des nuances et de l'objectivité.

Ils ne nous permettront pas de prononcer avec intransigeance : le divorce est intrinsèquement mauvais, donc il n'est jamais licite de le demander ni de l'accorder, ni de collaborer à son obtention.

Le divorce, en effet, n'est pas plus intrinsèquement mauvais que le mariage civil présenté comme un véritable mariage, dont la cérémonie religieuse ne serait qu'un complément et une bénédiction ajoutée par l'Eglise au contrat bel et bien conclu devant l'officier de l'état civil. L'Eglise permet cependant que l'on s'accommode du mariage civil et de la précédente obligatoire de ce mariage sur le mariage religieux. Elle rappelle instamment la véritable doctrine afin que cette pratique n'arrive pas à obscurcir les saines notions de mariage et de famille.

Pourquoi est-elle beaucoup plus sévère en ce qui concerne le divorce? Dans certains cas exceptionnels, elle le tolère. Entendons-nous bien, elle permet que l'on recourt à cette procédure pour supprimer des effets civils qui sont devenus intolérables. Mais elle proclame la persistance du lien matrimonial et l'impossibilité de contracter à nouveau.

La législation canonique à l'égard du divorce est d'ailleurs extrêmement réservée. Il n'y a pas de loi canonique générale dictant aux catholiques l'attitude qu'ils doivent assumer dans les différents cas qui peuvent se présenter. Nous n'avons que des cas d'espèces tranchés par les congrégations. Le divorce est parfois toléré. Beaucoup plus souvent est tolérée la participation des avocats et toujours celle des juges à son obtention.

Il est néanmoins certains, disons-nous, que la sévérité de l'Eglise est beaucoup plus grande à l'égard du divorce qu'à l'égard du mariage civil. La raison en est évidemment que le retentissement psychologique et les conséquences pratiques du divorce sont bien plus funestes que ceux du prétendu mariage civil.

Ces conséquences de la législation et de la pratique du divorce n'ont pas à être énumérées dans cette note bibliographique. On sait que l'enfant en est la plus innocente et la principale victime. Le divorce, la possibilité du divorce tue par milliers, préventivement ou effectivement, des enfants que Dieu appelait à la vie. Ou bien le divorce les prive d'un foyer tel qu'il le fallait à leur enfance et à leur adolescence.

La femme est la seconde victime du divorce et de la possibilité légale du divorce. Mais il ne faudrait pas imaginer que le mari échappe à son influence désastreuse. Le mari et le père n'est pas seulement chef et défenseur et le premier serviteur du foyer, il en est aussi bénéficiaire, et tout ce qui lèse la famille le lèse personnellement.

L'amour est encore une victime du divorce. Les partisans et les auteurs du divorce ont posé avec de grands airs romanesques et humanitaires, qui, vus de loin, ne manquent pas d'un certain ridicule, aux défenseurs de l'amour et de la paix des foyers. Lorsqu'un foyer est malheureux, disaient-ils, pourquoi ne pas le défaire et permettre aux malheureux qui n'ont pas réussi du premier coup de recommencer avec la circonspection que leur aura donnée cette première expérience. On sait depuis beaucoup de temps ce qu'a engendré la législation du divorce : un nombre sans cesse grandissant de désunions. Les pronostics des législateurs et des propagandistes du divorce ont été hautement contredits par les faits. La possibilité de divorcer devait, à les entendre, liquider en quelque temps toutes les discordes conjugales irrémédiables. Cette possibilité les a au contraire suscitées dans des proportions inouïes. Il ne fallait pas grande psychologie pour le prévoir avec certitude.

Nous ne citerons plus, de l'ouvrage que nous présentons aux lecteurs de la *Revue catholique*, qu'un chapitre sévère sur le roman, le théâtre et le cinéma, par le R. P. de Parvillez. La majorité des lectures et plus spécialement les lectures populaires, sont dissolvantes des véritables principes et des sentiments familiaux. En matière théâtrale et cinématographique, la proportion est encore plus désastreuse. Le R. P. de Parvillez signale la méthode adoptée par la section cinématographique des œuvres de la Bonne Presse pour choisir dans la production du film ce qui est susceptible, souvent à force de coupures, d'être offert aux directeurs de cinémas éducatifs. Un premier triage se fait sur le vu des titres et des libretos. On ne retient qu'une part minime de cette quantité considérable de films jetée continuellement sur le marché par les producteurs européens et surtout américains. Les pièces retenues à la suite de ce premier triage sont alors examinées de près. Or, la proportion des films qui sont définitivement adoptés ne dépasse guère un pour cent de ce stock résultant déjà d'un premier choix. En ce qui concerne les romans et les pièces de théâtre, notre censeur a bien soin de rendre hommage aux auteurs de grand talent qui, de plus en plus nombreux, font resplendir dans leurs créations l'idéal familial. Mais il n'en juge que plus sévèrement ces romanciers et ces dramaturges qui possèdent le talent et la gloire littéraires, qui sont même de l'Académie française, et qui lancent dans le public des œuvres infâmes et corruptrices. Après cela, on les voit, constellés de décorations, représenter la France à l'étranger ou distribuer sans sourciller des prix de vertu, alors qu'ils devraient être en prison si la police était bien faite.

La lecture de ce livre substantiel et complet — à peine une légère mise au point et quelques ajoutes seraient-elles nécessaires pour l'adopter aux conditions spéciales de notre pays, et nous serions fort tentés de demander à l'Association du Mariage chrétien, lors des prochains tirages que le succès va certainement lui imposer, de penser à une édition pour la Belgique — créera plus ferme encore et plus profonde la conviction qu'une campagne énergique et tenace doit être entreprise par toutes les forces de conservation sociale et de véritable progrès en faveur de la famille et contre le divorce. Elle fera connaître en outre les objectifs immédiats et les autres, plus éloignés, qu'il faut emporter coûte que coûte.

LOUIS PICARD.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nous nombreux abonnés étrangers nous obligerions beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

James Ensor

Une exposition de l'œuvre de James Ensor sera inaugurée au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, en janvier 1929. Cet événement artistique marquera dans l'histoire de l'école belge actuelle.

James Ensor est demeuré le porte-drapeau de la jeune peinture en Belgique. Son art longtemps incompris puis discuté a fini par s'imposer à l'admiration à peu près unanime.

Les musées de Bruxelles, d'Anvers, de Liège, de Gand ont fait une large place à ses œuvres, le Musée du Luxembourg à Paris a acquis une de ses peintures. Les collections privées se disputent ses tableaux et ses estampes; néanmoins, James Ensor fait encore figure de révolté et d'enfant terrible.

Déjà en 1908, Emile Verhaeren, le grand poète belge, lui consacrait une monographie copieuse, enthousiaste et documentée.

(G. Van Oest, éditeur, Bruxelles et Paris.) (épuisé).

Le maître est aujourd'hui presque octogénaire. Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles a voulu lui offrir, comme il vient de le faire pour le statuaire français Antoine Bourdelle, la consécration d'une exposition rétrospective de son œuvre. C'est un honneur qui, jusqu'en ces dernières années, était généralement posthume. Très heureusement, la tradition s'établit d'accorder ce suprême hommage aux grands artistes avant qu'ils aient quitté ce monde. De cette façon, l'encens mérité leur chatouille délicieusement les narines, le choix des chefs-d'œuvre à réunir se fait avec leur concours et, détail point négligeable, la cote des valeurs de leurs ouvrages monte notablement. Tous leurs fonds d'atelier trouvent acheteur. Et c'est aussi l'occasion de banquets, de distinctions honorifiques officielles et de congratulations confraternelles plus ou moins senties et sincères.

James Ensor est doué d'une personnalité très originale. Il a réellement apporté du neuf dans la peinture de son temps. Coloriste d'instinct, technicien audacieux, fantaisiste débridé, génial, narquois et puéril tour à tour, Ensor amalgame en lui l'humour qu'il tient de son ascendance paternelle — purement anglaise — et le goût voluptueux des belles matières, des harmonies de couleur, goût hérité de ses ancêtres maternels, flamands de la côte ostendaise, toute proche de Bruges-la-Somptueuse, berceau et patrie de la peinture septentrionale.

Né à Ostende, James Ensor y a accompli toute sa carrière. Le cosmopolitisme de la grande ville balnéaire, son luxe voyant, l'ont influencé comme le vieux terroir populaire des pêcheurs, des petits marchands, des terriens des environs. Il a tout condensé dans ses peintures, ses dessins, ses eaux-fortes. L'exposition le révélera tour à tour portraitiste et paysagiste ou mariniste, peintre de figures et d'intérieurs, de natures-mortes et de fleurs.

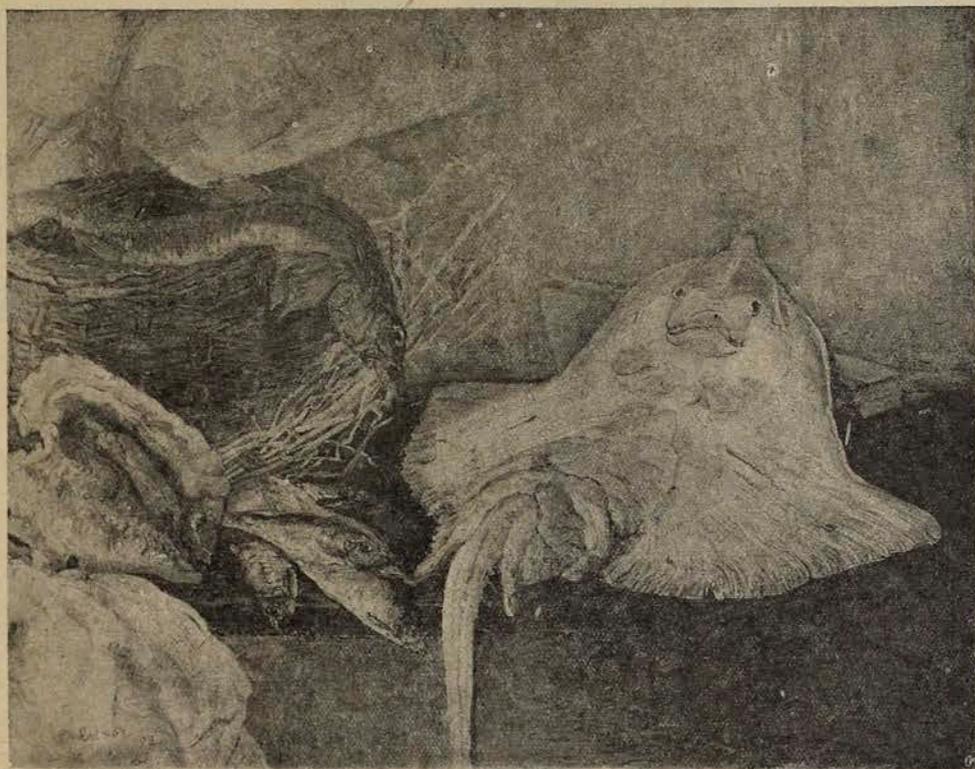
Je dis qu'il s'affirme *portraitiste*. Ceci demande une mise au point. James Ensor a peint ou dessiné d'admirables portraits, mais je ne crois pas qu'il en ait jamais exécuté sur commande, pour des *clients*. Il a toujours choisi lui-même les personnes dont les traits lui inspiraient le désir de les fixer. Au total, ses portraits ne sont pas nombreux; ils sont exceptionnels et rares dans l'ensemble si touffu de ses œuvres. Et



La Mère du peintre (1889) (dessin)



L'Intrigue (1890).



La Raie (1892).

depuis une trentaine d'années, il n'en a plus produit, que je sache!

En outre de lui-même — car il s'est représenté à diverses reprises et sous des aspects différents — Ensor a peint exclusivement des parents ou des amis. Les portraits les plus connus sont ceux qui s'intitulent la mère de l'artiste, le père de l'artiste, la sœur de l'artiste, l'amie de l'artiste, la dame au châle bleu, le peintre Théo Hannon, le peintre W. Finch, le peintre Dario de Regoyos, Emile Verhaeren, Eugène Demolder, M^{me} L., la femme au nez retroussé.

Dans ces effigies intensément psychologiques, Ensor a voulu essentiellement créer des œuvres d'art. Il a dépassé en tous sens ce que lui offrait le modèle, allant au delà d'une éphémère réalité matérielle pour atteindre, par une interprétation sensible et un ensemble de qualités picturales, ce niveau où se classent les seuls chefs-d'œuvre.

De la même veine que ces portraits sortent des toiles comme « la Musique russe », « la Mangeuse d'huîtres », « la Coloriste », « le Salon bourgeois », « la Dame sombre », portraits aussi, auxquels

s'ajoutent plus volontairement l'ambiance du milieu, le décor de la vie médiocre des personnages, les objets usuels qui les entourent.

Dans ses magistrales natures-mortes : « Le Chou », « La raie », « Coquillages », « Chinoiseries », etc., James Ensor n'est pas moins attentif à exprimer le caractère des choses. Il n'est pas excessif de constater que la raie ou le chou sont peints avec le même souci subjectif que les portraits, et non pas en bornant l'observation et le rendu à la simple apparence matérielle de ces objets.

En bon Ostendais, James Ensor ne pouvait détourner ses regards du paysage maritime. Il a consacré à des aspects de la mer du Nord quelques morceaux d'une délicatesse, d'une subtilité de rapports prodigieuses. Le « Phare d'Ostende » (collection de M^{me} Marcel Jefferys) dans ses gris fins et nacrés, perle du plus précieux orient, me paraît le plus définitif de cette série de petits chefs-d'œuvre.

On place vers les années qui s'échelonnent de 1880 à 1890, l'apparition des œuvres les plus magistrales de James Ensor et peut-être lui-même, mû par un goût de mystification et un attrait de lucre, a-t-il accrédité cette opinion en antichambre des peintures exécutées plus tardivement. Sans doute la manière d'Ensor a évolué depuis « la Musique russe » ou « la Mangeuse d'huîtres ». Le maître s'est laissé plus entraîner vers des imaginations fantasques. Mais quand il a créé « le Jardin d'Amour » (collection de M^{me} G. Giroux), je crois qu'il s'est encore dépassé lui-même. Sa fantaisie exquise s'est donné carrière et jamais il ne fut coloriste plus délicieux, plus nerveux, plus fascinant.

C'est un Antoine Watteau transposé dans un mode moderne.

James Ensor eut sans cesse la hantise du carnaval et des masques.

Il y voit un mystère un peu angoissant qu'il ne semble pas trop prendre au sérieux. Il fait — enfantinement — semblant d'avoir peur de ces visages de carton recouvrant l'énigme d'êtres humains qui se cachent — pour s'amuser ou pour nuire?

■ Ailleurs, c'est aux choses de la religion, de la science, à la grande catastrophe de la mort qu'il s'attaque avec une verve irrespectueuse, irrévérencieuse, une malice qui parfois dépasse la mesure.

Il est caricaturiste avec outrance et verve, mais le grand charme qui émanera de l'ensemble si varié de son travail sera l'affirmation d'une personnalité qui n'a point sa pareille dans aucune autre école d'art. Les œuvres de James Ensor ont suscité l'imitation de toute une pléiade de suiveurs, mais heureusement le coloriste exquis qu'il est, d'instinct, est imitable.

Si l'on veut lui chercher des aïeux, on pourra aligner des noms, William Hogarth, le peintre moraliste; Turner, le génial imaginaire qui a su suggérer tant de rêve et de sensations — ceci du côté britannique; Pierre Bruegel le Vieux, Antoine Watteau de Valenciennes en Flandre — ceci du côté belge.

Non point que James Ensor leur ressemble, s'en inspire ou les continue, mais



Squelettes musiciens



Le Lampiste (1880) (Musée de Bruxelles).

simplement je crois que ces maîtres eussent goûté et compris les œuvres du peintre d'Ostende et ne l'eussent pas exclu de leur lignée artistique.

D'autre part, des plus tard venus, des intimistes français et non les moindres, un Bonnard, un Vuillard, s'adonnèrent aux mêmes recherches qui d'abord tentèrent Ensor. Comme l'a justement constaté Emile Verhaeren, tel éclairage d'appartement, telles lueurs argentées, certains gris, certains bruns, se retrouvent dans leurs peintures et les apparentent entre elles. Il n'est pas jusqu'à ce dessin volontairement indécis et sans contours arrêtés qui n'appartienne d'abord à Ensor.

Ainsi on peut affirmer que James Ensor a souvent montré la voie à des peintres plus jeunes que lui qui ont tiré parti de ses trouvailles. Il fut toujours un éclairaire, un homme d'avant-garde. Son influence ne fera que grandir.

PAUL LAMBOTTE.

CHRONIQUE D'ART

Les idées de M. Eugenio d'Ors

Léon Daudet, qui est un bon juge, nous affirme qu'Eugenio d'Ors est le premier critique d'art de ce temps. Il en est en tous cas le plus vivant et le plus brillant, celui qui s'entend le mieux à ouvrir au devant de l'esprit ces perspectives excitantes, à multiplier autour de nous les fenêtres, qui nous permettent de prendre sur l'univers ces vues panoramiques, ces vastes aperçus synthétiques, infiniment plus suggestifs, que ne le sont les analyses les plus fouillées.

Il est de ceux, très rares, qui renouvellent l'aspect du monde, dans l'ordre intellectuel, qui lui confèrent les caractères de l'aventure. On lit ses études critiques ou philosophiques, avec cette même hâte fébrile, que l'on met à lire un roman bien fait, plein de péripéties.

Les idées chez lui ont des ailes. A peine a-t-on entrouvert un de ses livres, qu'on les en voit sortir en essaim, rapides, étincelantes, colorées. Chargées de suc aussi, et comme l'abeille, munies d'un dard qui perce vite et loin.

Piqué au vif, l'esprit s'élance à leur poursuite. Il entre à son tour dans la danse, il s'élève, il ressent cette ivresse légère, cette fièvre lucide que procure la découverte. *Il voit.*

Eugenio d'Ors a dit quelque part qu'il y avait deux façons de comprendre : en lisant ou en regardant. La plus fraîche, la plus instructive n'est pas la première.

Aussi bien, sa méthode critique procède quelque peu de celle de l'écran. Plus qu'il ne démontre, il juxtapose. Il lui arrive même de faire du gros plan.

Ses *Trois heures au Musée du Prado* (1), avec leurs sous-titres, ressemblent par moments à un film. Mais sous cette mobilité de surface, quelle sûreté de dessein. Cette danse sur la corde, cette aérienne voltige, n'est que le couronnement d'un travail insensé.

Nous ne connaissons pas, sous son apparence modeste, d'œuvre plus riche en substance que ce petit guide rédigé à l'intention des visiteurs du Prado. Ces quelques pages aérées, désinvoltes, nous en disent plus long sur l'art et les problèmes qu'il comporte que tout un rayon d'in-quartos. Plus au ciel, qu'au seuil de tout grand musée, le visiteur ingénu puisse trouver un Eugenio d'Ors, pour l'accueillir et le guider. Il en sortirait peut-être un peu las, mais avec autre chose que le souvenir confus d'un amas de toiles peintes, sans autre lien entre elles que celui d'un voisinage tout fortuit.

Il en ramènerait toute l'expérience que laisse un voyage bien conduit, car ce qu'Eugenio d'Ors lui propose, et que nul avant lui n'avait entrepris, c'est non plus un cours sur l'histoire de l'art, ou le simple exposé d'une doctrine, si subtile soit-elle, mais un véritable itinéraire esthétique, avec un point de départ précis, des étapes habilement mesurées, et un but d'arrivée si soigneusement répété, qu'en arrivant au bout de son périple, le voyageur ravi, s'aperçoit qu'il a atteint sans s'en douter un de ces sommets merveilleux d'où le monde entier se découvre, le monde et même l'univers.

La classification qu'Eugenio d'Ors introduit dans la peinture, la distinction qu'il fait entre la peinture-architecture, la peinture-

[(1) Librairie Delagrave, 1 vol.

peinture, et la peinture-musique peut paraître arbitraire, comme le rapprochement qu'il institue entre l'art baroque et le romantisme, elle a tout au moins le grand mérite d'être parfaitement cohérente et harmonieuse. Elle établit d'un extrême à l'autre, un lien subtil et fort, elle satisfait à ce besoin impérieux qu'a l'esprit de comprendre et de réunir, elle va au devant de ce désir d'unité, elle satisfait cet appétit de synthèse, qui est propre à la génération actuelle.

L'esprit pédantesque et pseudo-scientifique du XIX^e siècle s'était complu à débiter l'univers en tranches, à le répartir en compartiments, en séries et catégories. Les recherches se poursuivaient dans chaque ordre, sans souci de l'ordre voisin. C'était l'âge d'or des spécialistes, lesquels pour mieux voir mettaient des visières.

L'inanité du procédé est enfin apparue. Il s'est trouvé qu'entre toutes ces cloisons étanches, plus rien de vivant ne poussait, et nous n'avons qu'une hâte actuellement, qu'un besoin, c'est de les abattre, de relier partout les compartiments en esthétique, comme en biologie, en psychologie, comme en politique.

Les esprits les plus curieux de ce temps, les seuls qui nous intéressent vraiment, qui éveillent en nous cette attention passionnée, sont ceux qui cherchent à réexpliquer l'univers non plus par l'analyse, mais par la synthèse.

C'est ce qui confère entre autres tant d'attrait aux recherches poursuivies par Léon Daudet dans son *Courrier des Pays-Bas*. Eugenio d'Ors et Daudet sont parmi les écrivains actuels ceux qui se sont aventurés le plus loin dans cette recherche délicate, mais prodigieusement excitante de la synthèse. Leur esprit à multiples facettes, mélange d'esprit de finesse et d'esprit de géométrie excelle à prendre sur les choses ces vues cavalières, à la fois en surface et en profondeur, ces vues par le toit, qui laissent transparent, et parfois surgir, des secrets que l'on croyait enfouis.

Il y a deux façons de grouper les êtres et les choses. On les peut assembler dans l'espace ou le temps, les répartir selon un ordre chronologique, ou les distribuer en fonction d'un climat.

Des deux méthodes, la première est la plus aisée, mais la plus abstraite : la seconde, la plus difficile, mais la plus vivante. L'une est une science, l'autre est une poésie. Mais des deux, c'est probablement celle-ci qui est la plus exacte.

Eugenio d'Ors ne pratique pas l'histoire de l'art ; il en mesure les palpitations et les écarts de température ; il définit les périodes de fièvre, et celles où l'organisme est en repos, il enregistre les oscillations de la culture et du goût.

C'est ainsi que faisant fi des barrières du temps, il rapproche Greco de Watteau, Poussin de Mantegna, Rembrandt de Whistler, fait voisiner Angelico, Raphaël, et Homère, découvre dans Patenir, les premières atteintes du romantisme, réunit Vinci et Dürer sur le plan de la vie intérieure et voit dans Ribera l'introduit d'un ballet russe.

C'est ainsi encore qu'il se refuse à voir en Goya, au grand désespoir de ses compatriotes, un peintre espagnol, mais qu'il l'envisage comme un carrefour, « la place où se croisent tous les chemins de la ville de l'art ».

On ne connaît pas Goya, si on n'a lu : *Goya, peintre baroque, Goya, peintre européen, Goya, peintre des regards*, et surtout cette merveilleuse *Vie de Goya* (1), qui vient de paraître.

« Écrit, page après page, par Goya et par moi », dit Eugenio d'Ors au seuil de ce livre. Et, en effet, il n'est rien de plus goyesque, et de plus baroque, et quoiqu'il en dise de plus « orsien » en même temps que cette œuvre.

Car Eugenio d'Ors a inventé à son intention cette épithète, comme on dit goethien, nietzschéen ou proustien. Bien qu'orsien et ce jusqu'au bout des ongles et si bien faite que soit sa tête,

(1) N. R. F., 1 vol.

Eugenio d'Ors est aussi quelque peu baroque. Mais un baroque qui se sait tel, et se surveille, et par là se dépasse continuellement.

Une des distinctions déjà classiques qu'Eugenio d'Ors établit entre les formes, entre les formes qui s'envolent et celles qui pèsent, on pourrait la lui appliquer. Lui aussi pèse par moments de tout son poids, lui aussi se cramponne à la terre de toutes ses forces, se carre sur la solide plate-forme de son intelligence, se préoccupe avant tout de connaître, mais c'est pour repartir soudain et prendre son essor en plein ciel, où le projette l'élan prodigieux de sa curiosité.

Si bien, qu'il croit nécessaire parfois de se ménager un alibi, et trop riche et trop complexe et trop nuancé pour n'être qu'un Eugenio d'Ors, s'invente des interlocuteurs et des comparses qu'il emploie à parler pour lui.

Aimable subterfuge et qui ne trompe personne, mais qui donne à ses études philosophiques ou critiques, ce tour socratique, cet accent direct, cette allure personnelle et vivante qui est le privilège de la conversation.

Les œuvres d'Eugenio d'Ors ne sont qu'une suite d'entretiens, entretiens avec les œuvres et les hommes, entretiens avec lui-même surtout.

Passer en revue toutes les idées qu'il agite à cette occasion, est une tâche quasi impossible, et qui nous prendrait des journées. Ce n'est pas une idée par jour, mais cent qu'Eugenio d'Ors se découvre, et ce sur tous les sujets.

Nous nous bornerons ici à n'examiner que celles qu'il a émises sur l'Art, et que l'on peut trouver entre autres dans les livres que nous venons de citer.

Elles suffiront à combler notre présent dessein.

Eugenio d'Ors, on l'a dit plus haut, voit essentiellement dans l'art et plus particulièrement dans la peinture deux états, celui du repos et du mouvement; deux valeurs, la valeur architecturale ou spatiale, la valeur fonctionnelle ou expressive. La première caractérise les œuvres classiques; la seconde, les œuvres dites romantiques. Entre ces deux extrêmes, il y a place pour le réalisme ou doctrine du juste milieu.

Le classicisme est la tendance à la suprématie « des formes qui s'appuient »; le romantisme, le culte « des formes qui s'envolent ». L'une et l'autre, d'ailleurs, sont le fruit d'une exaltation. Il y a une ivresse de la raison, comme il y a une ivresse du sentiment. Il n'y a d'impassible que le réalisme, l'objectivité et encore. N'est-ce pas Jacques Bainville qui réclamait dernièrement le privilège de l'ivresse, même pour le bon sens de Boileau?

Si donc dans le fond, toutes les œuvres d'art ont quelque chose de commun, elles présentent tout au moins en surface de grandes différences.

Et la classification proposée par d'Ors ne laisse pas d'être commode, pour en juger. Il fait d'ailleurs appel, à d'autres éléments, pour nous aider à mieux le faire. C'est ainsi qu'il fait un départ judicieux entre la couleur et la lumière, entre le contour et l'atmosphère.

Dans les œuvres classiques, chaque objet se précise, s'individualise, et sa valeur est en raison même de sa netteté, c'est le triomphe du dessin et de la lumière. À l'autre extrémité, au contraire, le dessin est sacrifié à la couleur et dans le dessin, c'est le contour qui pâtit le plus. La sensibilité de l'artiste s'intéresse avant tout à l'atmosphère, à l'atmosphère qui désindividualise et corrompt (1).

Cette distinction entre la couleur et la lumière, Eugenio d'Ors la précise fort bien lorsqu'il dit à propos du peintre de l'Annonciation : « Fra Angelico n'est pas un peintre coloriste, c'est-à-dire un artiste avide de matière. C'est un peintre lumineux, c'est-à-dire assoiffé d'âme. Un coloriste s'efforce de faire vibrer les choses dans

(1) L'atmosphère, ce personnage à qui le romantisme prépare un si bel avenir. » Eugenio d'Ors.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*
- 12 mars, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*

Le mardi 22 janvier, à 5 heures précises, lecture par M. Jacques COPEAU,
SUJET : L'Odyssée de Homère.

Cartes particulières pour chaque conférence en vente à la Maison F. LAUWERYNS, TREURENBERG, 36, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les Conférences Cardinal Mercier offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la Société des Conférences, sur Victor Hugo.

Jeu. 17 janv. — Des « Odes et Ballades » aux « Rayons et Ombres ».

Jeu. 24 janv. — Le Théâtre de Hugo.

Jeu. 31 janv. — Ses premiers romans : « Notre-Dame de Paris ».

Jeu. 7 fév. — Victor Hugo journaliste et voyageur : « les Choses vues » et « le Rhin ».

Jeu. 14 fév. — L'Exil : « Napoléon-le-Petit » et « les Châtiments ».

Jeu. 21 fév. — Le poète épique : « La Légende des Siècles » et « la Fin de Satan ».

Jeu. 28 fév. — Le lyrisme des « Contemplations », des « Quatre Vents de l'Esprit » et de « Toute la Lyre ».

Jeu. 7 mars. — « Les Misérables ».

Jeu. 14 mars. — Les derniers romans : « les Travailleurs de la Mer », « l'Homme qui rit », « Quatre-vingt-treize ».

Jeu. 21 mars. — De l'Année terrible à l'année fatale.

LA LOCATION EST OUVERTE

Prix de l'abonnement à la série des dix conférences : 100 francs.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50

ivresse du moment. Un peintre « lumineux » tâche de les laisser en repos, dans leur attitude d'éternité. Au Luxembourg, les impressionnistes du legs Caillebotte noircissent et se corrompent misérablement, d'année en année. Quelle fraîcheur inaltérable en revanche, quelle jeunesse dorée dans cette Annonciation, hier, aujourd'hui, et à travers les siècles!

Et plus loin, parlant de la couleur chez les Vénitiens : « Le poison dont je parle a nom « couleur ». La lumière est la lumière, mais la couleur renferme toujours un mystère ».

Le triomphe de la couleur sur la lumière, il le voit se poursuivre tout au long de l'art vénitien, de Titien où ce « mal divin » n'est encore que fièvre, ou mieux ivresse lucide et joyeuse — « cette merveilleuse clarté » de lampe » sur les corps nus et blonds des femmes », — à Véronèse, dont les ciels verts brillent d'un éclat encore magique, jusqu'au Tintoret, qui périt asphyxié par le culte excessif qu'il a porté à la couleur; se poursuivre, pour aboutir à la splendide corruption de Rubens dans ces tableaux où tout s'est décomposé petit à petit, les lignes aussi, « autrefois courbes très douces, et qui perdent leur netteté, et s'enroulent dans la typique calligraphie « baroque ».

« Comme les couleurs et la ligne, les chairs semblent épuisées par le plaisir, et, de l'héroïque corpulence, tombent dans l'obésité bourgeoise. Le Paradis, alentour, est maintenant trop opulent et vicieux. Pareusement abandonné aux caresses de la nature, l'humanisme est sur le point d'abdiquer (1). »

C'est la fin de la Renaissance, l'avènement de l'âge baroque, l'aube du romantisme, dont celui-ci n'est que le pré-nom. Greco et Goya peuvent venir, et avec eux, leur tenant la main, tous les romantiques, et post-romantiques du XIX^e siècle, Delacroix, Manet, les impressionnistes.

« La couleur a dévoré la lumière. »

Nous ayant ainsi menés au sommet de l'échelle, Eugenio d'Ors nous y plante, nous laissant le soin d'en dégringoler à notre convenance, ou d'y rester si le cœur nous en dit.

Retournerons-nous vers la lumière, allons-nous renoncer à ce « mal divin » à ce culte des formes qui s'envolent, à ce romantisme encore si fortement ancré en nous, à cette musique, pour revenir aux formes qui appuient, au classicisme, à l'architecture?

C'est le secret du temps qui vient. Il semble toutefois qu'à le bien interroger ce soit oui. Un nouvel ordre se dessine, encore furtif, mais dont les linéaments déjà transparaissent. A droite, à gauche, dans la vie, dans les œuvres.

Dans les œuvres d'Eugenio d'Ors, en particulier.

Encore masqués, comme il convient et parce qu'il faut soutenir l'intérêt du jeu, mais au sujet desquelles notre auteur brûle de s'expliquer. Dans l'entretien qu'il a poursuivi avec Frédéric Lefèvre, au bord de cette piscine parisienne, Eugenio d'Ors a confessé qu'il essayait de réaliser pour la philosophie, ce que Képler avait accompli pour la cosmographie : substituer au système des cercles, jusqu'alors en honneur, celui plus complexe, plus flexible, qui a pour schéma l'ellipse, l'ellipse courbe fermée autour de deux centres, et non plus d'un seul.

Sans se découvrir tout à fait, au sujet de cette théorie, sur laquelle il s'étendra sans doute dans un avenir prochain, il y fait à tout instant allusion, l'appliquant à des cas particuliers. La vie, dit-il dans sa préface à la *Vie de Goya, la vie* — et en conséquence, chaque vie particulière d'homme, — ne pourra jamais être représentée par le schéma du cercle, qui a un seul centre, mais tout au plus par celui de l'ellipse, qui a deux centres. Le caractère acquis et le fond intact; une impulsion vers le progrès et une gravitation sur la constance...

(1) *Trois heures au Prado.*

Et dans ce même entretien avec Frédéric Lefèvre : « ce qu'il importe de découvrir, c'est l'ellipse de la Raison, la forme qui soit dans le même rapport avec la Raison de l'ancien Rationalisme, que l'ellipse avec le cercle. »

Parlant du style baroque, il ajoute : « Pour ce qui est de la signification psychologique de l'ellipse, alors que dans le cas du cercle la relation est saisie d'un seul coup, dans le cas de l'ellipse la relation résiste à l'effort synoptique et doit être analysée, ou saisie pour ainsi dire sentimentalement; mieux encore, elle exige un acte d'intelligence différent des règles, logiques et rigides, de la pure raison ». Raison : cercle. Intelligence : ellipse. Peut-être. « Et s'il était un troisième centre » se demande tout à coup Eugenio d'Ors, faisant allusion à des recherches nouvelles, secrètes, qu'il est occupé à entreprendre dans la direction de la théologie, mais puisqu'il nous invite, et s'invite lui-même encore au silence sur ce dernier point, passons.

La moisson qu'il a engrangée jusqu'à ce jour est suffisamment riche, pour que nous nous y tenions provisoirement.

Il y aurait d'ailleurs à étudier, en nous tenant sur le terrain exclusif de l'art, bien d'autres idées ou théories « orsiennes ». Ce qu'il appelle par exemple : la loi de gravitation des arts, cette loi qui fait qu'à chaque étape de la culture, les arts se classent diversement et la primauté passe de l'un à l'autre. Il faudrait revenir aussi sur ce qu'il nous dit des sources du baroque, sur les rapports qu'il découvre entre le naturalisme et la musique, sur l'identité des Idées et des formes, sur une quantité d'autres questions, plus passionnantes les unes que les autres.

Le mieux est que nous reprenions le sujet. On ne fait pas le tour d'Eugenio d'Ors en un jour. Lui-même a déjà employé, indépendamment de ces œuvres critiques, plus de vingt volumes à faire le tour de son intelligence, une des plus vastes, une des plus riches, une des plus meublées qui se puissent rencontrer. Et ce n'est pas fini...

Eugenio d'Ors est un phénomène.

MARCEL SCHMITZ.

Les origines du Carmel en France

Parmi les intentions réparatrices de sa réforme carmélitaine, sainte Thérèse mentionne à plusieurs reprises la lutte par la prière et la pénitence contre les grands ravages de l'hérésie luthérienne au très chrétien royaume de France : aussi voit-on, même après la mort de leur Mère, les Carmélites d'Espagne prolonger cette sollicitude et se tenir prêtes à franchir la frontière à l'heure marquée par le Seigneur, sans douter que leur mission ne les conduise quel que jour à combattre pour l'unité chrétienne sur le sol même de la nation divisée. Or, il advint qu'un gentilhomme français, Jean de Quintanadoine, Seigneur de Brétigny-sur-Brionne d'origine espagnole, dont la jeunesse s'était longuement formée à Séville, après s'être établi dans ses terres de Normandie, s'en fut, vers la trentaine, faire un séjour en Espagne (1582-1586), où, conduit par un ami au monastère de Séville dont Marie de Saint-Joseph était toujours prieure, le charme du Carmel le conquiert d'emblée et à jamais. « Il était », dit H. Bremond, « de ces êtres délicieusement bons et humbles dont on accepte le dévouement comme la chose la plus naturelle » (1). Le voici aussitôt chevalier

(1) Cf. Sur les origines du Carmel en France : HENRI BREMOND, *Histoire littéraire du Sentiment religieux en France*, t. II, chap. IV, — Abbé HOSSAY : *Mère Béatrice de Brétigny* — Abbé GRAMMOND, *Notes historiques sur la Réforme thérésienne*. — R. P. ALBERT DE SAINT-SAUVEUR, *Les Carmes déchaussés en France*.

servant des Carmélites, qui veille à leur établissement à Lisbonne et médite de les amener en France. Marie de Saint-Joseph, fidèle à l'esprit de Thérèse, assurait qu'elle irait « plutôt en France qu'en pas un autre lieu » et accueillit le projet avec enthousiasme. Mais l'heure n'était point venue et tarderait près de vingt ans encore sans lasser la patience du pieux Quintanadoïne, devenu prêtre en 1598, et qui, voué à la cause thérésienne, s'avisa fort à propos que le meilleur moyen de la servir est de faire connaître les écrits de la sainte réformatrice; non seulement il contribua largement aux frais de la première édition espagnole, mais traduisit en français la vie de Thérèse d'Avila et la publia en 1601, en même temps qu'il fit tirer son portrait en taille douce et le répandit par profusion. C'est ainsi que l'admirable livre parvint jusqu'à Madame Acarie, qui, malgré la charge d'une lourde maison et de six enfants, très avancée dans les voies de Dieu, groupait autour d'elle quelques âmes d'élite, anxieuses de trouver la route où le Seigneur les désirait pour son meilleur service. Et voici que, durant son oraison, par deux fois sainte Thérèse lui apparut pour lui marquer qu'elle devait travailler à l'installation du Carmel en France et que toutes difficultés s'aplaniraient devant l'œuvre sainte. De fait, au lendemain de la Ligue, il ne paraissait point aisé de faire accepter au pays aussi bien qu'au souverain, une intrusion espagnole, de quelque ordre qu'elle fût..., et l'érection du nouveau monastère ne semblait pas souhaitable parmi le pullulement des récentes fondations religieuses. Le bon sens lui-même se mêlait de la combattre, par des considérations pratiques d'une vue fort courte : « A quoi bon établir un nouvel ordre? N'y en a-t-il donc pas assez? Tant de maisons religieuses nuisent au commerce, empêchent le développement des villes, dont elles occupent sans fruit le terrain, et par les larges espaces dont elles s'emparent, causent une gêne considérable aux habitants, obligés à de longues courses et à de fatigants détours pour se rendre d'un quartier dans un autre » (1)... On ne se faisait point faute d'ajouter que « le bien qui entre dans les couvents est comme perdu pour l'Etat » et que la société était grandement frustrée par la perte de tant de jeunes filles attirées vers le cloître, qui « eussent pu devenir de bonnes mères de famille et concourir au bien public ».

Les hommes délibèrent pour fixer à Dieu ses limites et voici que devant le Seigneur, maître de la terre, soudain toutes les barrières s'effondrent... Le 18 juillet 1602, Henry IV, signait les lettres de fondation du premier Carmel de France à la requête de sa cousine, M^{lle} de Longueville, inspirée par M^{me} Acarie et par le futur cardinal de Bérulle, et l'année suivante, après une série de difficultés vaincues, les Bénédictins du prieuré Notre-Dame-des-Champs, au faubourg Saint-Jacques, consentaient, enfin, à céder la place aux futures filles de Sainte-Thérèse. Le lieu était plein de grands souvenirs : Saint-Denis, assurait-on, y avait trouvé refuge dans la chapelle souterraine durant les persécutions et, après l'avoir consacrée à la Sainte Vierge, y avait apporté une statue de Notre-Dame, la première, s'il fallait en croire une longue tradition qu'on eut jamais vue en France. Une église, portant l'image de saint Michel, s'élevait dans l'enclos spacieux qui, bien accordé à la tradition thérésienne, offrait une vue large et calme « Vers le nord », écrit l'abbé Houssaye, « on voyait se dessiner sur le ciel les clochers voisins de Saint-Magloire et de Saint-Jacques du Haut-Pas, plus loin ceux de Saint-Etienne et de Sainte-Geneviève, puis, dans la brume, une forêt de tours et de flèches, les collèges, les chapelles, les églises de l'Université. Au couchant se dressait, à peu de distance, la grande église des Chartreux, entourée, comme une mère de ses enfants, des cellules de ses moines. Au levant et au midi, des potagers, des champs à perte de vue, quelques bouquets de bois; pour horizon une ligne bleuâtre de collines, partout le grand air le silence et la paix ».

Sans perdre de temps, les ouvriers furent mis en chantier afin d'élever un monastère conforme à ceux d'Espagne, établis suivant le plan tracé par sainte Thérèse elle-même. Les négociations se poursuivaient activement, d'autre part, pour obtenir que vissent présider à la fondation française quelques-unes des grandes moniales espagnoles formées directement par sainte Thérèse. Une fois de plus, l'excellent Quintanadoïne était tout prêt à franchir la frontière pour mener à bien cette œuvre, qui lui apparaissait comme sa mission particulière. L'affaire était délicate, car si le roi avait ouvert

son royaume aux Carmélites, il n'en allait point de même pour les Carmes, qu'on craignait de voir s'entremettre en quelque intrigue qui raviverait les pénibles souvenirs de la Ligue, et saint François de Sales, lui-même, dans sa parfaite modération, estimait prématurée leur venue en France. Il fallait faire accepter cette séparation aux Carmes d'Espagne, qui jamais n'avaient envisagé la possibilité de laisser partir sans eux, en pays étranger, leurs sœurs, soumises, d'ailleurs, à leur juridiction. Juridiction, il est utile de le noter, sans rien de rigide et dont les pouvoirs étaient extérieurs : la sainte Réformatrice, nous l'avons vu, tenait à garder très souple la direction spirituelle de ses monastères, sans se lier exclusivement à aucun ordre masculin, fut-ce à celui de sa propre famille religieuse, et son monastère de Saint-Joseph d'Avila longtemps avait eu l'évêque, Don Alvaro de Mendoza, pour supérieur, avant de s'en remettre à la conduite des Pères Carmes sur le conseil de Notre Seigneur, auquel Thérèse se rallia aussitôt (1). Le lien était donc étroit entre moines et moniales issus de la Réforme thérésienne et ce n'est point sans souffrances qu'il se distendait... Toute fondation s'élève sur le sacrifice : celui de la rupture fraternelle fut l'une des bases du Carmel de France. Il ne fut point consenti spontanément : des tiraillements de tout genre, des répugnances humaines supplantaient momentanément l'élan généreux, mais quand parut la bulle du Pape Clément VIII, fondant le Carmel français, et le plaçant sous la triple juridiction ecclésiastique de MM. de Bérulle, Galleman et Duval, les esprits finirent par se pacifier dans l'obéissance au Saint-Père. Bérulle, Brétigny, M^{mes} de Pucheuil et Jourdain, qui vivaient dans le cénacle de M^{me} Acarie, et leur suivante Rose Lesgue, se trouvèrent tous cinq réunis en Espagne pour escorter les religieuses jusqu'à Paris. Vaincus quelques soubresauts d'amour-propre et d'ultimes hésitations, quand la minute d'obéir eut définitivement sonné, la terre de France reçut enfin Anne de Jésus, fille chérie de sainte Thérèse, qui l'appela « sa couronne » et l'avait désignée comme l'héritière de sa pensée, Anne de Barthélemy, la compagne de sainte Thérèse jusqu'à son heure dernière, et encore Eléonore de saint Bernard, Isabelle de Saint-Paul, Isabelle des Anges, Béatrix de la Conception, après un voyage sur les routes d'Espagne qui dut bien souvent rappeler à la petite troupe, composée de vingt-deux personnes et de dix-huit mulets, les courses de leur Mère Thérèse durant la période des Fondations. Routes ravonnées par les pluies, chemins bourbeux, chars enlisés, hôtelleries combles obligeant une partie des voyageurs à passer la nuit par terre, sur une chaise, voire à la belle étoile, disette de tout nourriture dans les pauvres villages, fatigues indicibles... Anne de Jésus souffrait de la goutte, la fièvre lente minait Eléonore de Saint-Bernard, tandis que par violents accès elle tenait toutes les nuits M^{me} Jourdain...

Afin d'ébranler leur résolution de quitter l'Espagne, on avait représenté aux pauvres Carmélites la France comme livrée à la plus sanglante hérésie et leur réservant un martyre certain. Leur courage s'exaltait, au contraire, à la pensée de la persécution, et, désireuses d'en hâter l'heure bienheureuse, elles tendaient hors du coche leurs crucifix et leurs chapelets pour témoigner de leur foi. Le bon peuple de chez nous, loin de soupçonner leur ardeur et leurs secrètes pensées, les accueillait fort bien et c'est très pacifiquement qu'elles arrivèrent en vue de Paris, où M. de Bérulle les avait devancées et les reçut le 15 octobre 1604. Escortées de M^{lle} de Longueville et d'Estouteville, de la marquise de Bréauté, de M^{me} Acarie et de ses filles, groupées en plusieurs carrosses, elles allèrent tout d'abord faire leurs dévotions à Saint-Denis et à Montmartre, puis s'installèrent, le 17 octobre, au prieuré Notre-Dame-des-Champs, où, le lendemain, fut placé le Saint-Sacrement : la fondation du premier Carmel français était désormais chose faite. Trois jours plus tard la Reine, les Princesses et leur suite, les vinrent visiter « en grand cortège »; puis lorsque cette pompe mondaine eut cédé devant le recueillement, les âmes destinées au Carmel furent présentées aux Mères espagnoles. Depuis de longs mois, elles se formaient sous les auspices du cardinal de Bérulle et de M^{me} Acarie, dans la petite congrégation Sainte-Geneviève, qui se proposait seulement d'être l'humble pépinière où sainte Thérèse choisirait ses premières filles françaises. Trois novices furent reçues d'abord : M^{lle} d'Hannivel, de Rouen; M^{me} Jourdain, et la femme de chambre de M^{me} Acarie, André

(1) Manuscrit du Carmel de Bourges, cité par l'abbé Houssaye, p. 253

(2) Œuvres de Sainte-Thérèse, t. IV, p. 224

Levoix; à la fin de l'année, elles étaient sept à prendre l'habit.

Époque magnifique, qui réédite les plus grandes heures des fondations d'Espagne. Pour ces jeunes filles, initiées, certes, et très profondément à la vie spirituelle, cette brusque réclusion dans un Carmel espagnol en plein Paris était singulièrement dure et déconcertante. Du Carmel, elles ne connaissaient que la vie de Thérèse d'Avila, tout le détail de cette rude existence leur était nouveau : il leur fallait s'y soumettre d'emblée et sous une direction étrangère, assez sèche, qui pour des Françaises vives, enjouées, spontanées, ne devait pas réclamer un mince effort. La vie de ces premières Carmélites marque une des plus belles étapes de la spiritualité en France et les âmes se révèlent parmi les plus hautes : Madeleine de Saint-Joseph, admirablement belle et séduisante, sur qui le sceau divin apparaissait avec une évidence telle qu'au lendemain de sa profession la tâche de former des novices lui fut confiée, Marie de Jésus, marquise de Bréauté, Marie de la Trinité, Anne du Saint-Sacrement, dévorée du zèle de la pénitence, Angélique de la Trinité, fille de Charles de Cossé, duc de Brissac, qui conquiert d'une lutte héroïque son entrée au Carmel, et les filles de M^{me} Acarie, données toutes trois à sainte Thérèse, et M^{me} Acarie elle-même, simple sœur du voile blanc après la mort de son mari, vint, dans un humble renoncement, soumettre à la plus stricte obéissance ces dons éclatants qui avaient conduit au Seigneur et marqué d'une empreinte profonde tant d'âmes d'élection et qu'on a pu désigner comme « la plus grande force religieuse de son temps, et de quel temps ! » (1).

Il faudrait citer tous les noms et consacrer un volume entier à retracer cette épopée spirituelle, dont chaque page est teinte du sang de l'immolation secrète et joyeuse. Avec une miraculeuse rapidité les fondations se multiplient : en dix ans, de 1605 à 1615, Pontoise, Dijon, Amiens, Tours, Rouen, Bordeaux, Châlons, Besançon, Dieppe possèdent un Carmel en pleine ferveur. En 1644, à la mort d'Isabelle des Anges, la dernière espagnole demeurée en terre française, cinquante-cinq monastères carmélitains y seront enracinés.

Dès l'année 1606, les Carmélites espagnoles, fondatrices de la Réforme thérésienne en France, voyant l'esprit de Thérèse d'Avila parfaitement compris et vécu dans les Carmels français, n'hésitaient point à les laisser à leur prospérité pour répondre à la demande de l'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, pressée de voir en Belgique la pure tradition carmélitaine et désireuse d'avoir Anne de Jésus pour première Prieure du Carmel de Bruxelles. Les espagnoles furent vite décidées. Aussi bien leur œuvre était-elle solidement accomplie en France : la Flandre, soumise à l'Espagne, les rendrait, en quelque sorte, à leurs origines nationales et puis, elles y retrouveraient les Pères Carmes et se placeraient à nouveau sous leur juridiction toujours rejetée. En Belgique, elles s'empressèrent également de reprendre le dernier texte des Constitutions, dit de 1592, parce qu'il fut à cette date modifié par le pape Grégoire XIV après l'avoir été déjà, en 1590, par le pape Sixte IV : bien que cette édition, deux fois revue, fût adoptée par les monastères d'Espagne, M. de Bérulle lui avait préféré la version plus ancienne fixée en 1581 par sainte Thérèse elle-même et publiée par les soins du Père Jérôme Gratien en 1588 : celle-ci laissait la liberté aux Prieures, d'accord avec l'Ordinaire, de procurer à leurs filles les confesseurs dont elles pourraient avoir besoin pour les cas particuliers en dehors de leur chaplain habituel, tandis que les Constitutions de 1592 supprimaient ce privilège et, soumettant les Carmélites aux Supérieurs de leur ordre, le livrait, désormais, à la discrétion du Provincial des Carmes déchaussés.

En cinq ans, toutes les Carmélites venues d'Espagne en France, au prix de tant d'efforts, en étaient parties, sauf la Mère Isabelle des Anges, qui, très attachée à notre pays, ne le voulut point quitter et lui demeura fidèle jusqu'à la mort.

Les Carmes, eux aussi, purent enfin pénétrer en France, mais les monastères féminins demeurèrent sous l'autorité de Visiteurs généraux jusqu'au Concordat, après quoi tous passèrent sous la juridiction de l'Evêque, qui est de droit leur supérieur ecclésiastique. Les deux branches réformées, masculine et féminine, se développèrent avec une égale ampleur si bien qu'à l'époque de la Révolution les uns comptaient soixante-trois monastères et

les autres soixante... La persécution détruisit, séquestra, exila, et enrichit aussi le martyrologe du Carmel : Madeleine de la Croix, Firmin de la Nativité, Dosithee de Saint-Pierre, les seize Carmélites de Compiègne, tant d'autres encore, dans la suprême fidélité et l'héroïque réparation, versèrent leur sang sur le sol de France... et plus dure que jamais, l'épreuve passée, la moisson leva : les monastères anciens se repeuplèrent, d'autres furent fondés et de nouveau, du nord au sud et de l'ouest à l'est, la protection de l'oraison carmélitaine couvrit le pays.

Bientôt, cependant, sur le tronc unique de la Réforme thérésienne, deux rameaux français s'épanouirent, l'un fidèle aux Constitutions adoptées par le cardinal de Bérulle, l'autre rallié à l'édition de 1592 : tous deux, avec une même vigueur, se développent et comptent chacun plus de soixante monastères, car une sève identique les alimente, la sainteté auréole les uns aussi bien que les autres et d'une pulsation sans défaillance bat toujours en chacun d'eux le cœur ardent de Thérèse d'Avila.

M. M. VAUSSARD

“ L'Invasion ” par Raymond Poincaré

Il n'y a pas trois ans, je rendais compte ici-même des deux premiers volumes de *Neuf années de souvenirs*, de M. Raymond Poincaré. Depuis lors, les tomes se sont succédé rapidement, malgré la rentrée de l'auteur dans la plus intense activité politique. Voici le cinquième, plus intéressant encore que ses devanciers, comme son titre *L'Invasion*, 1914 le faisait prévoir (1).

Pour nous Belges en particulier, il remet en mémoire des événements trop douloureux et trop glorieux pour ne pas nous émouvoir. Avec quelle impatience n'attendions-nous pas, en 1914, les troupes françaises pour aider à refouler l'envahisseur ? Quelle amère stupefaction à constater qu'on nous abandonnait à notre malheureux sort, et qu'aux appels désespérés de notre Roi, avant la reddition d'Anvers, répondait une inertie qui paraissait une trahison de la part de nos alliés !

Dans l'absence de journaux et dans l'incertitude des nouvelles, les bruits les plus fantastiques se propageaient en territoire occupé. Les Français étaient en Belgique, arrivés secrètement par trains de nuit ; on les avait vus là et là, ils allaient prendre les Allemands à revers et les écraser entre deux corps d'armée. L'évacuation d'Anvers fit crouler toutes les illusions. Décidément, on nous sacrifiait à l'exécution d'un plan stratégique où notre pays comptait pour peu. Cruelle déception, où se mêlait une rancune d'autant plus vive que nous n'imaginions pas alors dans quelles affres se débattait la France, et combien il lui était impossible de nous porter secours.

Evidemment, nous n'avons pas attendu le récit de M. Poincaré pour être renseignés, et sans doute, l'ancien président de la République n'ajoute à l'histoire de 1914 que peu de détails inédits. Mais de la revivre, cette histoire, racontée au jour le jour telle qu'un homme placé au centre du gouvernement français l'a vue et vécue, cela ressuscite nos souvenirs, ravive nos émotions et met en pleine lumière des faits que nous ne percevions que confusément.

De tous ces rappels, le magnifique héroïsme de la Belgique, en ces atroces journées où elle luttait seule ou quasi seule contre une invasion formidable, ressort une fois de plus, soit dans les documents où la ténacité indéfectible du Roi et de ses ministres

(1) BREMOND, op. cit. t. II, 250.

(1) Paris, Plou, 25 fr.

s'exprime en termes d'une sublime simplicité, soit dans les constatations émues faites par M. Poincaré lui-même chaque fois qu'il entre en rapport avec notre pays. J'en parle *grosso modo* et pour l'ensemble; il se peut que, dans le détail des opérations militaires, des réserves doivent être faites et que, comme d'autres historiens français, M. Poincaré ait laissé dans l'ombre une partie de l'appoint fourni par nos armes.

Bien entendu, il faut tenir compte du caractère de ces Mémoires, qui ne prétendent pas écrire l'histoire de la guerre, mais seulement la raconter telle qu'elle a été suivie de Paris et de Bordeaux par le président de la République. La diplomatie y occupe toujours le premier plan. Les impressions personnelles notées au jour le jour par l'écrivain dépendent des renseignements, souvent incomplets, qui parviennent à l'Elysée, ou de l'absence complète de nouvelles.

Chose étonnante, ce dernier cas se présentait plus souvent qu'on ne l'aurait cru. Le silence du quartier général est un sujet perpétuel de plaintes, d'ailleurs inutiles. Prisonnier de la Constitution, impuissant à intervenir efficacement dans la direction des opérations, le président de la République n'était pas même toujours le premier informé des événements, et il lui arrivait d'apprendre, comme tous les Français, par les journaux les succès ou les revers des armées.

Il souffrait en silence du manque d'autorité, qui lui interdisait toute intervention décisive et le subordonnait totalement à ses ministres. On sait d'ailleurs que sa loyauté et la conception de son devoir politique ne lui auraient pas permis, même en temps de guerre, la moindre apparence d'illégalité. Son rôle — il le constate avec dépit — est de simple représentation. Mais qu'y faire? C'est la Constitution.

Quand il apprend que l'Angleterre a décidé d'accréditer un représentant auprès du Saint-Siège et que sir Edouard Grey souhaite de voir la France imiter cet exemple : « Oui, certes, écrit le Président, ce serait désirable, et il y a quelque chose d'absurde de notre part à rester, en temps de guerre, éloignés d'un poste d'observation aussi important que le Vatican. Mais le gouvernement français voudra-t-il le comprendre? » (P. 470.)

De fait, le gouvernement, sans même consulter le Président, absent de Bordeaux à ce moment, répond, deux jours plus tard, à l'Angleterre que la France n'est pas disposée à envoyer un représentant au Saint-Siège. Poincaré consigne mélancoliquement le fait dans ses mémoires : « On a même, paraît-il, essayé de faire comprendre au gouvernement britannique qu'il s'était trop pressé de désigner le sien. Mesquine et aveugle politique! Allons-nous sacrifier nos intérêts nationaux à des préoccupations de parti? Viviani paraît se résigner à cette malencontreuse réponse. Mais comment Delcassé et Briand n'ont-ils pas obtenu qu'on attendît notre retour avant de prendre une décision? Toutes les puissances belligérantes vont être représentées au Vatican, sauf nous, comme si la séparation des Eglises et de l'Etat nous interdisait des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège et comme si nous avions le droit de nous désintéresser de ce qui se passe au Vatican? » (p. 475.)

La mesquinerie du cabinet et la déplorable impuissance du chef de l'Etat apparaissent peut-être encore davantage à des détails moins compromettants pour l'intégrité de l'anticléricalisme ministériel. Au moment de son élection, Benoît XV avait fait parvenir au président de la République une lettre lui annonçant son élévation au trône pontifical. M. Poincaré terminait son projet de réponse par cette formule de politesse : « Je prie Votre Sainteté d'agréer mes souhaits pour Elle et la grande de Son pontificat ». Mais le projet devait passer par le Conseil : « On a décidé de supprimer un mot qui a choqué certains ministres.

C'est le mot grandeur. On a admis que je fisse des vœux pour le Pape et pour son pontificat; on n'a pas supporté que je pusse souhalter à ce pontificat d'être grand! Petiteesse et misère! » (p. 307).

Voilà les chicanes sur lesquelles délibéraient ces augures, tandis que les Allemands étaient à Noyon!

Que de fois la patience du Président fut mise à l'épreuve par de malheureuses interventions de ministres ou de parlementaires, qui semblaient avoir plus grand souci de leurs prérogatives que du bien de la République! Que de fois il aurait pu répéter : « Catilina est aux portes de Rome, et vous délibérez! »

Les temporisations du général Joffre avaient le don d'exaspérer les stratèges en chambre. Des ministres ou futurs ministres se disputaient les portefeuilles. Il fallait apaiser les rivalités, satisfaire les ambitions innocentes, calmer les orages, alors que toute l'attention aurait dû être absorbée par la préparation des munitions qui manquaient. Tandis que la tragédie se déroulait sur la scène du front, on se chamaillait dans les coulisses.

Telle entrevue avec Clemenceau en fureur, où Poincaré, le congédiant, se borne à lui répondre : « Vous êtes fou, ce qui s'appelle fou », met en contraste piquant l'emportement en face de la maîtrise de soi (p. 191).

C'est sans doute sur ces dessous de la guerre que les souvenirs de Poincaré contiennent le plus d'anecdotes inédites, assez drôles parfois et paradoxales. C'est la comédie sinistre jouée en marge du drame par les politiciens, par les mouches du coche dont le bourdonnement laissait indifférent le cocher qui tranquillement conduisait son char au passage de la Marne.

Le caractère du général Joffre se détache magnifiquement sur le fond des rivalités et des mesquineries humaines. Pour avoir résisté comme il l'a fait aux impatiences des politiciens, pour avoir préparé son offensive de la Marne avec cette lenteur calculée mais sûre, tout en « s'endormant tous les soirs du sommeil de Condé », on a bien l'impression qu'à ce moment c'est lui le grand homme de la guerre, mais que tout son génie militaire aurait été inutile, s'il n'avait pas été doué en même temps d'une incroyable possession de soi et d'un robuste mépris pour l'opinion publique.

Au 5 octobre 1914, M. Poincaré écrit : « Nous trouvons Joffre en bonne santé physique et morale. Il est tel que je l'ai toujours vu, tel qu'il devait être autrefois à Formose, au Tonkin, à Tombouctou, impassible, souriant, et doucement opiniâtre. Voici bien sa taille puissante et massive, son front serein, ses grosses moustaches blanches, ses yeux d'un bleu clair qui brillent sous d'épais sourcils. Tout en lui donne l'impression de l'équilibre et du sang-froid, c'est-à-dire de celles des vertus militaires qui sont peut-être les plus rares et les plus essentielles dans les heures incertaines que nous vivons. Que serions-nous devenus, au lendemain de Charleroi, avec un chef plus riche d'imagination, mais nerveux et impulsif? »

M. Poincaré, qui souffre si souvent des nerfs à fleur de peau de Viviani et des initiatives diplomatiques intempestives de Sazonoff, l'homme d'un projet par jour, donne lui aussi un bel exemple de calme et robuste résistance aux obstacles qui surgissent et à l'énerverment des plus endureurs. Son admirable organisation intellectuelle, l'équilibre de ses facultés, la parfaite domination qu'il exerce sur ses sentiments le maintiennent dans une sphère supérieure aux événements et le prémunissent contre le découragement.

Conscient de n'avoir pas voulu la guerre, il sait aussi, mieux que personne, que la France n'est pas prête à l'entreprendre. La seconde partie du quatrième volume est pleine des derniers efforts déployés pour conjurer la catastrophe : aussi longtemps qu'il reste une lueur d'espoir, une chance ultime de terminer diplomatiquement le conflit, d'apaiser la bête en lui jetant en pâture les concessions

compatibles avec la dignité de la Serbie, toutes les tentatives de paix seront organisées, toutes vouées à l'échec par la mauvaise foi manifeste des dirigeants de l'Empire allemand.

Après la victoire de la Marne, dont, par manque de munitions, Joffre ne put tirer tous les avantages, on voit le général en chef et le président de la République calculer leurs ressources et constater trop clairement que la guerre sera très longue, qu'il faudra tenir l'ennemi en respect tout le temps nécessaire à la fabrication des obus, à la fonte des canons, à la construction des avions, à l'approvisionnement de tout l'équipement. « Que de choses nous manquent encore ! constate M. Poincaré. La guerre nous a vraiment surpris dans une période de transition et de pénurie. Les Allemands du reste, ne le savaient que trop... » (p. 335). « Il ne reste actuellement que 450 coups par pièce (au 28 septembre 1914). Il ne va donc pas suffire de forcer la production. On sera obligé de limiter l'action de l'artillerie et, au besoin de réduire les batteries à trois ou à deux pièces. Mais quelles conséquences ! » (p. 336).

La Belgique sera la première à en pâtir. Le général Joffre jugera « vaine et illusoire » l'expédition de renforts français à Anvers ou à Ostende. Il déclare, le 3 octobre, que « la situation stratégique n'a jamais été meilleure, mais que le défaut de munitions le frappe de paralysie » (p. 346). Ah ! si la France a voulu la guerre, elle a oublié de s'y préparer !

Et voilà pourquoi la guerre devait durer. Et voilà pourquoi le prochain volume de Raymond Poincaré portera comme titre : « Les Tranchées ».

PAUL HALFLANTS.

Les catholiques et le Centre

Le « Centre » allemand naquit en 1870 au milieu des éclairs d'un *Kulturkampf* naissant. Pendant une vingtaine d'années, il mena la guerre défensive contre une législation et une administration hostiles à l'Eglise. Cette attitude défensive marqua fortement le caractère du parti et eut une influence décisive sur les relations entre les catholiques allemands et le Centre. Il est vrai que ses chefs, y compris Mgr Ketteler, ont insisté sur le caractère politique du parti, et l'attitude politique fondamentale du parti envers l'Etat et au sein du Parlement fut maintenue jusqu'à ce jour. Mais le groupe du Centre au Reichstag — comme aussi les fractions du Centre dans les *Landtagen* — ont toujours été composés, avec des exceptions de moins en moins nombreuses, de députés catholiques ; et la reconnaissance des principes catholiques-chrétiens par la législation, la défense des droits de l'Eglise catholique dans l'Etat ont toujours été des points du programme, et des années durant la tâche essentielle du Centre. Ainsi il advint naturellement que tout catholique allemand convaincu et dévoué à l'Eglise était membre du Centre. Les rares catholiques qui votaient contre le Centre et s'intitulèrent « catholiques d'Etat » furent résolument tenus à l'écart par les masses catholiques.

Tout catholique au cœur bien placé, et même maint protestant, combattirent pour le Centre dans les années 70 et 80, parce que le parti était faible, que l'homme d'Etat tout-puissant cherchait avec acharnement à l'anéantir, et que pour les hommes qui avaient quelque chose à perdre, il fallait du courage pour défendre le Centre. Je dis ceci afin de pouvoir placer un mot en faveur de la noblesse catholique. En général, l'aristocratie n'a que peu d'inclination pour l'activité parlementaire. Les nobles qui — comme Mallinckrodt, Schorlemer Alst, Franckenstein, et, plus tard, Ballestrem, Hompesch et d'autres, — combattirent aux premiers rangs pendant le « Kulturkampf », étaient de fervents catholiques.

Mais ils ne l'étaient pas plus que beaucoup de leurs descendants actuels. Ce qui les attira au Parlement, ce fut la joie d'entreprendre contre un despote une lutte qui promettait de belles occasions de sacrifice. Je dis « occasions de sacrifice », car, en s'engageant dans les rangs du Centre, on risquait de perdre les bonnes grâces du roi. Plus tard, quand la lutte s'apaisa, quand la nécessité d'un compromis fit passer l'élément purement politique au premier plan, beaucoup déjà se retirèrent. Aujourd'hui que, dans l'intérêt général, le Centre est devenu par nécessité un parti de gouvernement, et qu'être membre du Centre permet d'aspirer à devenir quelque chose, la noblesse catholique ne veut plus en être. Il y a d'autres raisons encore à cette abstention. Mais la seule, et la plus importante, qui tourne à l'honneur de la noblesse — encore qu'elle paraisse étourdie à d'aucuns — mérite d'être relevée.

La grande masse des catholiques allemands, de toutes les classes sociales, y compris la noblesse, est restée foncièrement attachée au Centre jusqu'à la Révolution. Ce n'est évidemment là qu'un jugement global un peu sommaire. Il y a eu quelques rares catholiques parmi les députés de tous les partis. D'autre part un déchet appréciable vers la gauche s'était produit dans les rangs des travailleurs, mais presque uniquement parmi ceux qui avaient laissé se refroidir beaucoup leur zèle pour l'Eglise. Il n'y a eu, pour ainsi dire, aucun déchet vers la droite. En général, jusqu'en 1918, il était entendu qu'un catholique votait pour le Centre. Citons l'exemple d'un arrondissement rural : aux élections de 1913, dans mon arrondissement de l'Eifel, il y eut à peu près 22,000 voix pour le Centre, 150 pour les candidats du parti libéral-national, et 95 pour les socialistes.

Les élections pour l'assemblée nationale de Weimar ont apporté au Centre un renfort puissant de la droite. Dans de vastes milieux industriels conservateurs, on considérait le Centre comme l'ancrage du salut au milieu de la mer rouge. Même des Juifs et des païens votèrent alors pour le Centre. A chacune des élections qui suivirent, le Centre perdit relativement des voix (je dis relativement, car le nouveau vote féminin vit monter le chiffre absolu des voix) et les pertes aux dernières élections représentèrent presque une catastrophe. Il faut signaler ici que la cession de l'Alsace-Lorraine et de la Silésie polonaise affecta le Centre plus qu'aucun autre parti.

Je ne me propose pas, dans cet article, de rechercher les causes profondes de cette « descente » du Centre. En ce qui concerne le glissement à gauche, — et c'est de beaucoup le plus important, — il est fondé en partie sur la perte de la foi ou, en tous les cas, sur une diminution de la ferveur religieuse, et en partie sur les besoins du peuple qui lui ouvrent l'oreille à toutes les promesses du parti radical. La bourgeoisie actuellement prolétarisée, a été aliénée par l'action du Centre qui — en toute honnêteté et parce qu'il avait la conviction sans doute justifiée qu'il n'était pas possible de faire mieux — vota la revalorisation très réduite des « actifs » anéantis par l'inflation. Les dernières élections ont démontré que, dans nos temps agités, les aberrations les plus incroyables peuvent devenir des faits : puisqu'on raconte qu'un village catholique quelque part en Rhénanie, vota tout entier, sur le conseil de son curé, pour le candidat communiste !

Le glissement vers la droite a des causes d'une autre espèce. Ce serait une illusion de croire qu'il ne s'agit ici que d'un petit groupe dont la perte ne saurait importer à la suprématie numérique. Un ou deux nobles, rien de plus. La tendance vers la droite se manifeste dans un cercle étendu d'intellectuels, et même du clergé. Elle entraîne beaucoup de bourgeois. Et ce serait une autre illusion, dont les conséquences pourraient être graves, de ne pas tenir compte de la qualité des membres d'un parti. Malgré tout, aujourd'hui encore, l'idée prime le nombre, et, à la longue, le nombre est conditionné et fixé par l'idée.

Le Centre s'intitule « parti constitutionnel ». Ce n'est pas à dire — comme on l'a fait — qu'il soit voué à défendre toute Constitution existante envers et contre tous. Le titre s'explique, historiquement, par le fait que le parti, dès son origine, s'est consacré à la défense des droits constitutionnels du peuple (comme on disait jadis) contre d'éventuelles tendances absolutistes. Intrinsèque-

ment, ce titre signifie que le Centre poursuit une politique conservatrice, c'est-à-dire qu'il défend l'ordre, la tranquillité et l'autorité dans l'Etat, et, par là même qu'il soutient l'ordre établi. Il ressort de là (je n'ai pas à discuter ici si la chose a d'autres raisons fondamentales) que le Centre est resté jusqu'à la Révolution un parti monarchiste. Après la Révolution, il est arrivé à la conclusion — qu'aucun homme sensé ne pourra sérieusement contredire — qu'une restauration de la monarchie en 1918-19 était impossible. Et voilà pourquoi il coopéra à l'œuvre de Weimar, par laquelle le régime républicain fut établi en Allemagne. Il reste fidèle à cet état de choses jusqu'à nouvel ordre; et celui-là seul pourrait lui jeter la pierre, qui verrait clairement et jusque dans les dernières conséquences, et qui prouverait définitivement, que la Monarchie pourrait être restaurée en Allemagne dès aujourd'hui sans jeter la nation dans les troubles les plus profonds.

Et pourtant, on lui jette la pierre. Des hommes, antérieurement dévoués au Centre, l'accusent de trahison envers le principe monarchique et ses représentants légitimes. L'accusation a été renforcée par les paroles de certains députés, par d'impitoyables critiques dans la presse du Centre. Mon opinion personnelle est que, en tenant bon compte de la contrainte des événements, le passage de l'ancien régime au nouveau aurait pu se faire, ici ou là, avec plus de respect et de considération pour l'ancien. La malheureuse question du drapeau eût été en jeu. Encore que celui qui se reporte à plus de cinquante années en arrière puisse trouver étrange l'enthousiasme d'un catholique du sud pour le blanc, rouge et noir, il n'en reste pas moins vrai que c'est sous ces couleurs que l'Allemagne impériale devint puissante et riche, et que c'est sous elles que nous avons combattu et saigné.

Pour la plupart des catholiques tournés vers la droite, c'est la mutation du Centre de parti monarchique en parti pratiquement républicain qui a fourni le plus puissant motif d'aversion. L'alliance occasionnelle avec les socialistes en est un second. Ici, on généralise à tort et on oublie que le Centre et la démocratie sociale furent des ennemis acharnés, des années durant. On oublie que le Centre ne saurait gouverner à lui seul; qu'il n'est pas libre de choisir n'importe où ses alliés; que les partis de droite — et, en particulier, les *Deutschnationalen* — ont à plusieurs reprises refusé d'entrer dans le gouvernement; que ce dernier parti a souvent poursuivi une politique intérieure et extérieure qui rendait toute coopération impossible. Le Centre ne s'est, certes, pas tenu logiquement à ses anciens principes fédéralistes. Laissons de côté la question de savoir si cela fut toujours inévitable.

Une accusation très sérieuse, c'est que le Centre néglige sa tâche religieuse et culturelle, et que, par là, il a cessé d'être le parti des catholiques. Un principe faux de la Constitution de Weimar est cité à l'appui; les très imparfaites stipulations scolaires de la Constitution et le caractère « anti-chrétien » de la revalorisation. Nous avons déjà dit un mot de cette dernière. Les mots « tout pouvoir réside dans le peuple » peuvent être compris dans un sens hérétique, même quand ce sens ne fut nullement voulu. Il aurait donc été bien plus intelligent de ne pas essayer de les excuser, mais de faire valoir le fait que le Centre n'est pas seul responsable de la Constitution. On peut faire la même remarque au sujet des articles relatifs à l'enseignement.

Ils sont imparfaits. Mais une seule école confessionnelle eût-elle été sauvée si le Centre n'avait pas jeté tout son poids politique dans la balance parlementaire? Aucune révolution faite par des partis de gauche athées a-t-elle donné à l'Eglise des libertés qu'elle ne possédait pas avant? Le Centre a employé toutes les années qui ont suivi à défendre ou à mettre en valeur dans la vie de l'Etat autant de principes catholiques que le permettaient les circonstances politiques. Et souvent tout seul! Attendons de voir comment les partis de droite, par exemple, se conduiraient vis-à-vis de la ratification légale du Concordat avant d'ôter au Centre, pour le confier à d'autres partis, le soin de la religion et de l'Eglise.

Et ceci me mène à une considération bien plus importante que la rétrospective de l'évolution du Centre. C'est la perspective des relations entre les Catholiques et le Centre dans l'avenir. Il y a quelque temps, je fus, comme beaucoup d'autres, et en vue d'un prochain Congrès du Centre, invité par un bureau de presse catholique de rédiger quelques notes sur l'importance du parti

Ma réponse remplit à peine une demi-colonne. Avec la plus grande concision, j'exposai que le Centre (y compris le parti populaire bavarois qui ne fait qu'un avec lui) est caractérisé par ceci: que, de tous les partis allemands, il est le seul qui fonde son action politique sur la doctrine du Christianisme; du Christianisme catholique, donc, pour tous ses députés catholiques. Il faudrait ajouter ici que le Centre n'accepte pas comme principe essentiel un vague christianisme inter-confessionnel, mais qu'il a pour base les principes chrétiens auxquels souscrivent de 99 à 100 % de ses députés, c'est-à-dire les principes catholiques. Le Centre accueille tout protestant qui — sans renoncer à ses croyances — consent à prendre ces principes comme règle de son action politique. Je dis en plus qu'il fallait concéder qu'on ne pouvait pas toujours déterminer clairement les conclusions à tirer de ces principes dans certaines questions concrètes et qu'il en résulta parfois des erreurs. Mais cela arrive dans tous les partis. Même les démocrates-sociaux ne pourraient soutenir qu'ils se sont toujours et en tout strictement conformés à la doctrine de Karl Marx; néanmoins tout partisan de cette doctrine vote nécessairement pour les démocrates-sociaux. Et la logique semble demander que tout catholique allemand reste fidèle au Centre, ou revienne à ce parti s'il l'a déserté. (Je n'emploie pas le mot « déserté » dans un sens péjoratif, mais uniquement pour désigner le fait d'avoir quitté le Centre après y avoir appartenu.) Il est vrai que le Centre en est arrivé, sur certains points, à une position qui ne correspond pas aux convictions politiques d'un nombre considérable de catholiques allemands. Mais l'avenir du peuple allemand ne dépend pas de problèmes comme celui de la forme de gouvernement — pour importants qu'ils soient — mais bien de la question de savoir si l'Allemagne deviendra chrétienne ou sera de plus en plus païenne dans la lutte entre le Christ et l'Antéchrist. Cela compte pour tous les domaines de la vie, tant privée que publique. Dans la vie de l'Etat, cela implique l'union politique dans le parti qui veut combattre, sans conditions, sous la bannière du Christ.

Il paraît que ces mêmes paroles ont provoqué de l'opposition de certains côtés. On m'objecta une phrase d'une encyclique de Léon XIII dans laquelle ce grand Pape dit: « Quand il s'agit d'une question purement politique, comme, par exemple, celle de la meilleure forme de gouvernement, ou de telle ou telle Constitution, chacun est libre d'avoir à ce sujet son opinion personnelle ». D'où je tire, pour ma thèse, une double conclusion: 1° qu'on ne peut reprocher au Centre, du point de vue catholique, d'avoir, dans les conditions spéciales du jour, opté pour le régime républicain; 2° que le Centre peut tolérer une certaine largeur de vues, et tenir compte des idées de la gauche aussi bien que de la droite, en tant que celles-ci ne s'opposent en rien à la doctrine catholique. Ici, des progrès sont possibles. A des reproches exagérés, je puis opposer que je suis un monarchiste convaincu, que je n'ai jamais fait aucun mystère de cette conviction, et que, néanmoins, aujourd'hui encore je siége aux premiers rangs du Centre. Depuis la Révolution, d'ailleurs, un mandat certain pour le Reichstag me fut offert avec insistance à diverses reprises.

Il y a cependant une troisième conclusion que je ne parviens pas à tirer de cette phrase de Léon XIII. Et c'est que les catholiques allemands sont libres de tourner le dos, ou même de s'opposer, au seul parti qui soit fondé sur le catholicisme, pour s'engager dans d'autres rangs et y poursuivre un but simplement politique. *In necessariis unitas, in dubiis libertas!* S'il était possible de combattre, aujourd'hui, dans les rangs du Centre pour le Christianisme de l'Etat, et demain, chez les *Deutschnationalen* pour le retour de la monarchie, nous aurions la plus belle solution de toutes les difficultés! Mais les institutions parlementaires n'ont pas pareille tolérance. Nous devons choisir. Ceci oblige même le catholique aux tendances vers la gauche, à qui le programme social du Centre ne paraît pas suffisamment large. Nous devons choisir!

« L'unique nécessaire » dans la vie de l'homme, de la société et de l'Etat, est l'observation — disons-le tout court — des Dix Commandements de Dieu. Tout chrétien, membre du Parlement qu'il soit protestant ou catholique, et à quelque parti qu'il appartienne, admettra cette assertion. Mais je n'ai pas besoin de rappeler aux catholiques que la morale et le dogme chrétien, dans leur

application à la vie, seront interprétés diversement, en bien des points capitaux, par le catholique, par le protestant conservateur et par le protestant libéral. Le catholique ne trouvera représentées ses convictions les plus saintes que dans le parti qui veut diriger la vie d'après la doctrine catholique. En adhérant à ce parti, il ne s'impose nullement d'être déloyal envers ces opinions politiques que Léon XIII laisse, pour les catholiques, dans la catégorie des « *dubius* ». J'ai déjà dit que le parti pourrait concéder plus de place à ces opinions-là. Mais elles auraient sans doute plus de liberté, et leurs défenseurs auraient plus d'influence dans le Centre s'ils n'avaient pas quitté la place. Autre chose est de savoir si elles auraient beaucoup de succès pratique. Mais on pourrait poser la même question au sujet de l'influence confessionnelle catholique dans les autres partis.

Nous devons choisir. Et le nécessaire doit prendre le pas sur toutes les autres choses, pour importantes qu'elles puissent être, et pour chères qu'elles puissent nous être devenues. Mais l'unité en vue du nécessaire ne peut être atteinte que par l'union des catholiques dans un seul parti. Au Parlement, une action unie est impossible si les catholiques sont disséminés.

Il me semble futile d'objecter à ces considérations la question de savoir si une action politique fondée sur la doctrine chrétienne constitue un programme politique suffisant pour un parti. La question de programme pour un parti est chose curieuse. Jusqu'à l'été de 1917 à 1918, le Centre n'avait aucun programme proprement dit, sinon les quelques phrases fondamentales du « Programme Soester » qui date, si je ne me trompe, de 1870. Néanmoins, l'esprit dont le Centre était né a toujours suffi pour maintenir son action, dans toutes les questions du jour, dans une même ligne droite. Non, les principes du Christianisme ne suffisent peut-être pas à dresser un programme de parti apte à résoudre toutes les questions politiques de façon uniforme. Mais ils suffisent pour éclairer tous ceux et celles qui veulent agir loyalement d'après ces principes, et leur permettre de juger ce qui est nécessaire à leur pays.

Malgré tout, on peut dire que le Centre, à tous les moments de son histoire, commit des erreurs — je dis cela sans même demander la preuve de l'accusation, tant elle est évidente — et s'il n'avait pas commis plus d'erreurs que jamais durant les dix dernières années (les plus difficiles de toute l'histoire allemande) ce serait un miracle. Que celui qui connaît un parti allemand n'ayant

commis aucune erreur, ni de principe, abandonne le Centre pour ce qu'il veut.

« L'avenir du peuple allemand ne dépend pas de la forme du gouvernement ou d'autres problèmes de haute politique, mais de l'issue de la lutte entre le Christ et l'Antéchrist. » Par cette phrase, je n'ai pas voulu, ainsi qu'on me l'a reproché, mêler la religion à la politique ou l'Eglise à la politique de parti. Je ne veux pas non plus rendre politique l'action catholique. Je ne saurais imaginer de pire erreur. L'Eglise n'a rien à voir avec le Centre. Le Centre a affaire avec l'Eglise, dont elle défend les droits, ce qui est tout autre chose. Et l'action catholique doit être tenue à l'écart de toute politique. Mais il doit être clair comme le jour pour tout catholique en Allemagne, comme en Autriche ou dans la plupart des autres pays, que le combat décisif est livré pour ou contre le règne de Dieu sur la terre. Rappelons-nous les écoles, rappelons-nous la corruption systématique de la jeunesse; la débauche des mœurs poursuivie avec une clairvoyance diabolique; rappelons-nous aussi l'égoïsme matérialiste croissant d'où naissent les plus âpres luttes économiques; rappelons-nous la « bochevisation » toujours progressive des masses, qui a pour base la plus profonde le nihilisme religieux. Certes, c'est l'Eglise qui doit porter le principal de l'attaque. Certes, l'action catholique des fidèles n'a rien à voir avec la politique. Mais pour que l'Eglise puisse librement défendre ce que le peuple a de plus sacré, il faut que les représentants au Parlement de ces biens sacrés soient forts, afin que, par la législation et l'administration, des barrages soient élevés contre le torrent du mal. Il faut qu'il y ait, au sein de la législation et de l'administration, une force active pour élever ces barrages. Nous, catholiques allemands, nous ne pouvons pas aujourd'hui nous payer ce luxe de nous quereller sur des questions secondaires et de délaïsser le parti qui défend loyalement et conformément à son programme, la chose la plus importante, la seule nécessaire.

Je n'aurais pas dit tout ce que je pense sur cette question, si je n'ajoutais pas que je trouve arrogant et injuste de jeter la pierre, comme à de mauvais catholiques, à ceux de notre Foi qui, en toute sincérité, se tiennent en dehors du Centre. Il y a parmi eux des catholiques exemplaires. Selon moi, leur erreur est purement politique. C'est tout ce que je voulais amicalement leur dire.

ALOIS PRINCE DE LÖWENSTEIN.

(Traduit de l'allemand.)
Copyright Schönerer Zukunft, Vienne.)

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Pour préparer 1930.

Cette année, tout entière, que nous venons d'inaugurer ne sera pas de trop pour servir de préface à la commémoration du premier Centenaire de la Belgique indépendante. Vingt lustres seulement, courte durée sans doute pour une nation. Mais quelle importance prend cette date, lorsqu'on l'envisage comme l'aboutissant ou le fleuron terminal d'une évolution qui a duré des siècles, lorsque 1830 apparaît comme une gageure, une réussite inespérée, contrariée par tant d'obstacles, traversée par des crises redoutables, exposée à tant de périls.

On ne s'étonnera donc pas de l'enthousiasme que suscite cette date fatidique de 1930, de la préparation intense à laquelle se livre le pays pour être à la hauteur de l'événement. Un comité exécutif élabore, et a même déjà arrêté dans ses grandes lignes, le programme des fêtes jubilaires, Anvers et Liège ont entrepris de vastes travaux d'aménagements pour leurs expositions internationales. Sous le patronage direct du Roi et la présidence d'honneur du Duc de Brabant s'organise une Exposition des souvenirs

de 1830 qui promet d'être une merveille de curiosités, d'art, de folklore pittoresque, embrassant une documentation d'une prodigieuse variété : peintures, chalcographie, numismatique, arts décoratifs, souvenirs militaires, théâtres, souvenirs populaires, archives, le tout distribué entre les années 1830 à 1839 et se rattachant à la Révolution, à la formation du royaume et aux origines de la Dynastie.

Dans l'ordre littéraire et scientifique, d'importantes œuvres : l'histoire de Léopold I^{er} faisant suite à celle de Léopold II par le comte de Lichterfeld, le livre-album du comte Carton de Wiart, illustré par Job ont déjà paru; d'autres sont en voie de publication, comme l'histoire de la Belgique contemporaine, le Miroir de la Belgique, etc.

Enfin, le monument qui perpétuera le souvenir du centenaire, l'ex voto de la reconnaissance nationale, la Basilique du Sacré-Cœur dressera, sur le plateau de Koekalberg, la masse imposante du chaos dont la construction est escomptée pour cette date.

Puisse ce Centenaire réunir tous les Belges, de quelque culture qu'ils se réclament, de quelque fanion spécial dont ils relèvent, dans l'unanimité d'un sentiment de gratitude envers la Providence, d'attachement à la dynastie, sous les plis du drapeau national, autour du trône qui est le support de notre nationalité.

Il faudrait que 1830 ressuscitât dans 1930, qu'un même amour de la liberté pour tous fit battre les cœurs, que tous les divisions mortelles à notre indépendance disparussent dans la splendeur de cette magnifique commémoration. La Belgique devrait apparaître, à la face de l'Europe et du monde, rayonnante de l'éclat des arts et des sciences, mûre par les épreuves, disciplinée par ses traditions, affermie sur ses bases, forte par son unité intangible, agrandie, enrichie, puissante et prospère, couverte des bénédictions de Dieu.

Est-il bien sûr que cette espérance soit un rêve chimérique? Est-il bien sûr que Flandre et Wallonie ne puissent pas coexister sous l'égide de la Constitution dans l'intégral exercice de leurs droits, la pleine jouissance de leurs prérogatives, sans donner le triste spectacle de divisions si profondes et si injustifiables? Il y a tant de siècles que nous pratiquons la solidarité nationale! Nos provinces la pratiquaient déjà au Moyen âge, sur le terrain économique, quand l'industrie drapière établissait d'incessants échanges entre la Flandre et la Wallonie, à ce point que les Wallons apprenaient le flamand pour commercer avec Bruges. Il y a largement place au foyer de la patrie pour les deux races sœurs qu'unissent si étroitement les liens sacrés de la foi religieuse et il n'est pas admissible qu'après avoir vécu côte à côte pendant un siècle, les enfants du même pays se separent pour des griefs, d'ordre secondaire après tout, qui ne peuvent entrer en ligne de compte avec les exigences du patriotisme.

Nos jubilé antérieurs ne furent pas tous d'ailleurs sans nuage et il y aura quelque intérêt à en évoquer ici le souvenir.

Les noces d'argent de la Belgique indépendante se confondirent en 1856, avec le vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du roi Léopold I^{er}. Ce fut l'accalmie avant la tempête de 1857 soulevée par la loi de charité. Tout l'été de cette année jubilaire vit une succession presque ininterrompue de grandes manifestations qui, observe le comte de Lichtervelde, donnèrent à l'Europe une haute idée de la force du sentiment national et de la popularité du souverain. Au jour anniversaire de son intronisation, le 21 juillet, le monarque refit à cheval la route de Laeken au Palais, qu'il avait parcourue vingt-cinq ans auparavant. Il reparaisait, entouré de ses fils, fondateur de la dynastie qu'il implantait dans le pays. Il remonta, place Royale, sur le trône où l'avait accueilli le Rêgent, environné des soixante-cinq survivants du Congrès national. Il reçut par l'organe du baron de Gerlache, l'ancien président, l'hommage le plus émouvant, le plus significatif, l'hommage d'un peuple attestant à la face du ciel, la fidélité du Souverain à son serment et protestant de l'indéfectible attachement de la Belgique à celui qui l'avait arrachée à sa perte, sauvée devant l'Europe menaçante, affermie et stabilisée par sa haute sagesse et son dévouement.

C'est sur la place de la Société civile que fut chanté le *Te Deum* jubilaire, en présence du Roi et de tous les corps constitués.

L'historien de Léopold I^{er} a complaisamment narré, avec un luxe de détails intéressants, les visites de chefs-lieux qui remplirent tout l'été de 1856. Il termine son récit en notant le retentissement considérable de ces fêtes au dehors du pays. « A l'heure, écrit-il, où les ambitions françaises menaçaient notre indépendance, elles furent une affirmation de notre ardente volonté de vivre, une preuve de l'inattractable attachement du pays au régime qu'il s'était donné. » Plus loin, après avoir cité le jugement du vieux Stockmar, ami de Léopold, retiré à Cobourg, il ajoute : « Le sage théoricien du régime constitutionnel voyait dans les splendeurs du jubilé la réussite de cette expérience belge qu'il avait su vie depuis 1836 d'un regard anxieux : l'implantation d'une dynastie, son adoption par le pays, l'heureux fonctionnement de ces institutions délicates qui requièrent la même dose de sagesse chez le Souverain que chez les sujets. A ce titre, le jubilé de Léopold I^{er} devait être acté par la science politique d'un Arndt, professeur de Louvain, d'origine allemande. »

Le lecteur jugera par ce fait qu'il y a autre chose que des lampions et des drapeaux dans une fête nationale et qu'elle peut revêtir, à raison de circonstances spéciales, une importance de premier ordre.

L'année du Cinquantenaire de l'indépendance, 1880, présente le plus douloureux contraste avec les noces d'argent. Elle fut une

année de discorde, de déchirements profonds entre les enfants de la famille belge que la loi maudite, la loi de 1879, avait séparés en deux camps. L'expulsion de l'autorité religieuse de l'école publique, la laïcisation de l'enseignement primaire souleva dans le pays tout entier, jusque dans le dernier village, la formidable insurrection des consciences éclairées et stimulées par la parole des évêques.

La loi fut votée au Sénat à une voix de majorité. Cet attentat monstrueux contre la foi héréditaire du peuple belge fut le crime inexpiable du libéralisme maçonnique. Il en portera toujours la peine. Le Roi fut obligé de sanctionner la loi de malheur, comme il sanctionnera en dépit de la furieuse résistance des Loges, la loi réparatrice, timidement réparatrice, de 1884. Il s'efforça l'année qui précéda 1880, de pacifier les esprits. « L'année prochaine, dit-il, à Tournai, le 24 août 1879, ce sera la fête de la Patrie belge. Mon devoir de souverain constitutionnel est d'émettre, des aujourd'hui, un vœu patriotique. J'ai tenu à venir vous l'adresser moi-même : puissent, pour cette date mémorable de 1880, les divisions qui partagent le pays être atténuées ! Retournons-nous dans cet esprit viril et sage qui a fondé la nationalité belge par le rapprochement des partis. C'est l'intérêt, c'est l'avenir de notre chère Belgique qui le demandent à tous par la bouche de son roi ! »

L'écho de ces nobles paroles se perdit dans le tumulte de la bataille. La Patrie était en deuil, elle n'avait pas le cœur à la joie. Il y eut, le 21 juillet, une journée patriotique au cours de laquelle Charles Rogier et Mgr de Haerne, survivants du Congrès, furent l'objet d'une réception émouvante. Mais les fêtes de 1880 furent privées de l'éclat des solennités religieuses qui avaient rehaussé la magnificence du jubilé de 1856. Frère-Orban, en effet, ne parvenant pas à obtenir du Saint-Siège la désapprobation de l'attitude des évêques qui avaient déchaîné la guerre sainte contre l'éc sans Dieu, supprima brusquement la légation belge au Vatican. Devant cette injurieuse rupture de nos rapports avec le Chef de la catholicité, les évêques refusèrent de s'associer aux fêtes nationales du Cinquantenaire, ils se bornèrent à rendre grâce à Dieu pour sa protection dans leurs cathédrales respectives.

Et voilà comment une fête de la Patrie peut tourner à sa honte devant le pays et devant l'étranger.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance, célèbre en 1905, revêtit assurément un autre éclat ; il dépassa même, peut-être, en splendeur, le jubilé de 1856, mais une ombre passa sur cette apothéose. Léopold II voulut faire tourner cette commémoration à l'exécution du plan grandiose qu'il avait conçu pour l'agrandissement des installations maritimes d'Anvers (la grande Coupure) et la modernisation de tout le système défensif de notre camp retranché. Passionné pour ces projets, intimement convaincu de leur urgente nécessité, jusqu'à lier à leur accomplissement la sécurité et l'avenir de la Patrie, pressentant sans doute les périls qui moins de dix ans après devaient nous assaillir, n'ayant plus que quatre ans à vivre et impatient jusqu'à la fougue d'en finir avec ces résistances qui lui barraient le passage depuis si longtemps, aigri, révolté, le vieux souverain laissa déborder l'émertume de son âme. Il sortit de la solitude où il se confinait depuis longtemps et entendit par et d rectement à son peuple, non pas en langage protocolaire révisé par les ministres, mais en langage catégorique et tranchant. Il rompit les liens constitutionnelles pour s'adresser par-dessus la tête de son ministère au peuple qu'il voulait arracher à sa torpeur et lancer dans la voie du progrès.

C'est sur la place Poelaert, devant le Palais de justice, cette fois, que se déroula la grande manifestation jubilaire. Elle présentait le spectacle splendide de tous les corps de l'Etat, entourés de la multitude, groupés autour de la tribune royale qui avait été érigée sous le péristyle du Palais. Avec une incomparable majesté, celui qui s'était taillé un empire colonial désormais florissant, qui avait présidé aux destinées de la Belgique pendant quarante années d'un règne fécond en toutes sortes de bienfaits, reçut l'hommage de tous les personnages officiels qui rivalisèrent d'admiration dans l'expression de l'admiration et de la reconnaissance publique. « Alors le Roi, écrit le comte de Lichtervelde, s'avança de quelques pas devant son fauteuil doré, et martelant le sol de sa canne il dit sèchement : « A côté des discours, quelle que soit leur éloquence, il faut des actes. Ce sont ces derniers

seuls qui assurent la vie des peuples... Si les hommes de 1830 n'avaient pas agi, aucun de nous ne serait ici en ce moment. Puisse le septante-cinquième anniversaire de notre indépendance être marqué par l'adoption du beau projet soumis aux Chambres, le plus utile qui ait été présenté aux Chambres depuis 1834, depuis la loi décrétant nos chemins de fer, les premiers du continent... Que Dieu protège la Belgique et que les Belges sachent, par des actes, consolider leur indépendance et augmenter leur prospérité!

On crut entendre sonner les éperons des bottes d'un dictateur. On fut particulièrement ému de l'apréte avec laquelle le Roi s'en prit à Beernaert, l'humiliant devant la foule. Le Parlement se sentit touché dans son indépendance.

Ce même jour, il pria les évêques à déjeuner à Laeken et leur fit un discours si persuasif qu'ils furent tous conquis, à l'issue du repas, par l'éloquence royale.

C'est avec la même énergie qu'il réitéra ses adjurations à la Bourse d'Anvers, quelques jours après, et s'y fit acclamer, quand il eut lancé pour finir, ces cris brûlants : *Antwerpen boven ! Voor Antwerpen en bovenal, voor Belgenland !*

Et tous les discours jubilaires furent le développement du même thème, avec quelques variations oratoires.

Helas ! ces objurgations du vieux souverain qui, depuis quarante ans luttait contre notre force d'inertie, restèrent sans écho. Le projet de la Grande Coupure fut retiré par de Smet de Naeyer et quatre années encore s'écoulaient avant qu'on songeât sérieusement à la réorganisation de l'armée. On sait que d'une main déjà défaillante le Roi, presque à la mort, signa la loi Schollaert qui instituait le service personnel. On sait surtout que les événements devaient rapidement justifier l'indomptable ténacité de Léopold II, vigilante sentinelle, toujours au guet sur le rempart du pays et ne cessant de dénoncer l'approche de l'ennemi comme s'il l'eût entendu déjà dans le lointain.

Et voilà comment un jubilé national peut voiler sa splendeur de quelque teinte mélancolique.

1856 fut une merveille d'enthousiasme patriotique, 1880 fut un deuil national, 1905 fut une solennité empreinte d'une sévère grandeur. Que sera 1930, le Centenaire ? Ce que nous le ferons par notre bonne volonté, par notre sens patriotique.

J. SCHYRGENS.

Faits divers et commentaires

Comment se fabrique un article

A. M. J. H. van Zanten

Les auteurs de génie

Il arrive qu'un homme, fatigué de porter en soi des idées géniales qui le tourmentent, soit obligé, pour recouvrer sa paix intérieure et son équilibre, de projeter sur le papier les beaux chants ou les proses sublimes qui hantent ses jours et ses nuits. Alors il écrit comme parle un prophète ou comme tourne un moteur. Quand l'essence fait défaut, le moteur s'arrête. Quand vient à manquer l'inspiration, le prophète se tait. Et l'auteur, lui aussi, jette sa plume lorsqu'il a dit tout ce que ses voix intérieures lui soufflaient. Puis il déchire son manuscrit dont reste ainsi privée l'humanité, ou il l'enferme dans un tiroir.

Comment le chef-d'œuvre en sortira-t-il ?

Peut-être sera-ce affaire de vanité, l'écrivain voulant l'offrir à l'admiration de ses amis et ceux-ci le lui arrachant des mains pour courir le porter à l'éditeur.

Où un directeur de revue passant par là, lui dira avec autorité : — Il serait inadmissible qu'un astre de votre grandeur ne brillât point au firmament des lettres contemporaines ou tout au moins au sommaire de mon prochain numéro. Que deviendrait le monde si les seuls phares qui puissent l'éclairer se refusaient à lui dispenser leur lumière ? Oubliez-vous la parabole évangélique du serviteur inutile qui fut condamné pour avoir enfoui un talent dont tous ses frères auraient pu tirer profit ?

L'auteur de génie se laisse convaincre ; il lâche son papier et

huit jours après, il le voit imprimé dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*.

Les auteurs sans génie

D'autres écrivains écrivent, qui n'ont absolument rien à dire. Ils regardent la vie avec les yeux de tout le monde. Rien ne les frappe, rien ne les émeut, rien ne met en branle leur imagination. Seulement, ils se répètent le mot de saint Augustin :

— *Quod isti et illi, cur non ego?* Ce que font tant d'autres, pourquoi ne le tenterais-je pas aussi ? Il fut un temps où je marchais les pieds en dedans ; je suis parvenu à marcher les pointes en dehors. Je ne savais pas, jadis, rouler à bicyclette ; un peu d'exercice a suffi pour que je devienne un cycliste présentable. Je me souviens qu'au début de ma puberté, je me coupais toujours en faisant ma barbe ; je me rase à présent sans me couper jamais. Quand tant d'êtres humains composent des livres qu'on voit aux vitrines des libraires et signent des articles dans la presse, pourquoi continuerais-je de porter mon porte-plume réservé en poche sans m'en servir jamais autrement ?

Et les voilà qui se mettent à écrire à leur tour. Le malheur veut qu'ils réussissent parfaitement à noircir le papier blanc qu'ils ont acheté. Puis, le désir d'épater leur petite cousine ou leur belle famille, le souci de se hausser aux yeux de leur femme ou de leurs amis étant venus, ils s'amènent chez le directeur de revue et le forcent, le couteau sur la gorge, à accepter cette copie.

Ainsi s'explique la publication d'une foule d'articles que personne n'attendait et dont on ne lit que le titre et la signature. J'ajouterai, pour être juste, qu'une signature souvent répétée arrive, cependant, à forcer l'attention du public et même du gouvernement. Le public finit alors par accorder son estime au signataire, l'épouse du notaire s'honore de le recevoir à sa table, et le gouvernement, craignant d'être en retard, se hâte de le décorer. Cela fait tout de même quelques heureux de plus ici-bas.

Il est une troisième catégorie d'auteurs, et ce serait la plus répandue si la deuxième n'existait pas.

D'un génie médiocre, se sentant eux-mêmes incapables d'aucun miracle, ceux-ci sont ordinairement d'une paresse extraordinaire. Comme, d'autre part, ils n'ont point de revenus, ils offrent prise aux directeurs de revues et de journaux qui aiment beaucoup les productions d'un talent moyen. Car les directeurs doivent bien fournir autre chose, dans leurs publications, que des chefs-d'œuvre éternels, tellement rares qu'il vaut mieux n'en pas parler, ou des rédactions scolaires auxquelles le public ne prend aucun plaisir.

Conception, rédaction, publication et critique

Le directeur de revue arrive donc chez notre paresseux :

— Vous aurez tant, dit-il, pour une colonne ; tant, pour deux ; et je vous défends d'aller au delà de trois colonnes. Il faut de la place pour tout le monde chez moi et je ne veux pas que vous consommiez ma ruine financière. Et si vous ne faites rien, vous n'aurez rien, comme vous avez pu souvent vous en apercevoir. Et pas trop de citations, s'il vous plaît. Je sais assez que vous excellez à copier les meilleurs auteurs et à gonfler vos articles de passages empruntés. Je ne vous demande pas de fabriquer des anthologies. J'en ai d'excellentes dans ma bibliothèque. Somme-nous d'accord ? Et pas trop de titres ni de sous-titres, je vous prie. Cela ne convient qu'aux affiches électorales. Et vous me ferez plaisir si vous voulez bien n'aller à la ligne que quand il le faudra absolument.

Bien résolu à vouloir manger la semaine suivante, l'auteur prend aussitôt le parti d'écrire un article toutes les semaines, jusqu'à ce que lui-même des jours meilleurs.

Sur quoi ? Peu importe ! Il écrira.

Si l'inspiration vient, il écrira sous sa dictée et rédigera de verve quelques pages dont il s'amusera lui-même.

S'il n'est pas inspiré, il tournera dans son appartement comme un lion dans sa cage. Il ouvrira un livre, regardera par la fenêtre, tisonnera son feu, se grattera la tête, changera de papier, de plume, de buvard, de pipe, de chaise et même de pantalon ; il ira de sa feuille blanche à son pot de tabac, de la bibliothèque au piano, du bureau à la garde-robe, tantôt priant (*Domine, ad redigendum me adjuva!*), tantôt sacrant (*Nom d'un chien de tonnerre des pantouffles de mon grand-père!*), déchirant des enveloppes, déplaçant les meubles, triant des journaux, rangeant des livres et s'habillant enfin pour sortir. Mais il se rappelle tout à coup sa promesse :

l'article qui doit arriver ce soir à l'imprimerie! S'il faisait sa barbe? Voilà une excellente idée! Le malheureux aiguise son rasoir. Jamais il ne s'est savonné si longtemps. Les réclames ont raison de prétendre qu'un homme bien savonné est à moitié rasé.

Mais l'heure presse. Il s'agit d'écrire. Alors l'auteur aux abois se visse sur sa chaise, les pieds emprisonnés sous la table qu'il ne quittera plus. Il écrit, ajoutant des lignes aux lignes, raturant le moins possible, fumant comme une locomotive qui gravit une côte, toussant et éternuant comme cinq cents paroissiens durant la troisième partie du sermon de monsieur le curé, courant droit devant soi comme une bête traquée; et de joie, lançant sa pantoufle droite au plafond, quand il arrive au bout de son article.

Sa tâche est terminée. Celle du typographe commencera le lendemain matin. Puis ce sera le tour du R. P. Deharvenge.

Le typographe mettra : « échelle » où le manuscrit portait « ficelle ». Il écrira : « la reine monta sur un salaud qui la débarqua au port » quand l'auteur avait seulement parlé d'un chaland pour transporter la reine. Et il ajoutera, en outre, quelques fautes à celles qu'avait laissées l'écrivain.

Et le R. P. Deharvenge s'amènera, enfin, lorsque tout le monde aura fini, pour corriger le malheureux auteur et étaler son ignorance à la face de tout un peuple.

OMER ENGLEBERT.

Science politique et doctrine chrétienne

Suite des extraits de l'article du R. P. Guy de Broglie paru sous ce titre dans le numéro de décembre des Recherches de science religieuse.

Continuons l'analyse des erreurs de nos officiers. Ils commettaient encore une troisième faute, moins grossière à certains égards, mais peut-être plus profonde; et c'était de majorer indûment les fruits collectifs à attendre de l'apostolat moral et religieux. Car toutes les fois qu'ils se trouvaient en face d'un désordre militaire touchant par un côté quelconque au domaine moral, — indiscipline, discorde, négligence, etc., — nous les ayons entendus amener cette considération spécieuse : que la vertu chrétienne était le meilleur remède qui pût le guérir, et que par suite l'apostolat chrétien était un spécifique suffisant, et de beaucoup le plus indiqué. — Mais quoi! ces pieux personnages n'avaient-ils donc jamais réfléchi à ce qu'on veut dire exactement quand on énonce cette vérité, d'ailleurs indiscutable : que la vertu chrétienne est le meilleur remède contre tous les maux de cette espèce? On veut dire par là que, lorsque l'amour de Dieu devient chez l'homme la règle suprême de tous ses actes, ou, en d'autres termes, lorsque l'âme arrive à la sainteté chrétienne, elle évite avec soin tout acte entaché de ces désordres, et cela en vertu des motifs les plus excellents, les plus profonds, les plus stables qui se puissent concevoir. Ce qu'il y a de vrai dans le principe invoqué par nos officiers, c'est donc ceci : qu'une armée composée de saints serait par là-même admirablement immunisée contre tous les désordres militaires qui sont en même temps des désordres moraux.

Cela tout le monde doit l'accorder. Mais, ce qui est vraiment enfantin, c'est d'en conclure : « Pour arriver, comme c'est notre devoir, à constituer une armée exempte de ces désordres, nous n'avons donc qu'à nous appliquer à faire une armée de saints ». Car ne voit-on pas qu'une autre question intervient ici, qui commande tout le problème : « Y a-t-il la moindre vraisemblance qu'on réalise jamais ici-bas une telle armée? » Pour répondre : oui à cette question, il faudrait oublier non seulement tout ce que nous apprend l'expérience séculaire des hommes, mais aussi tout ce que nous pouvons conjecturer des desseins de la Providence. Mais alors, il est clair que si l'on a pour tâche de servir des fins

militaires, et donc de constituer une armée saine, d'où soient bannies (généralement parlant) l'indiscipline, la discorde et la négligence, on agit follement en se fiant pour cela à des plans de sanctification générale, sublimes sur le papier, mais dont on peut prédire avec certitude qu'ils ne produiront jamais le résultat général qu'on attend. Ce que des officiers sensés devaient faire, c'était tout au contraire de chercher des plans capables de réaliser une armée vraiment unie, disciplinée et appliquée à ses devoirs professionnels, avec des hommes qui, pour la plupart, ne seraient jamais des saints. Des officiers sensés, si chrétiens qu'ils soient, ne considèrent donc jamais les motifs spécifiquement moraux et religieux comme suffisants à tenir en ordre l'armée; ils comprennent qu'il y faut d'autres moyens, capables de doubler ou de suppléer ceux-là; et la connaissance de ces moyens — règlements, récompenses, punitions, etc., — ne relève pas de la morale et de la religion, mais de la science de la bonne organisation des troupes. même dans les matières qui appartiennent par un côté au domaine moral, c'est donc une funeste illusion de penser qu'un travail de réforme morale exercé sur les soldats puisse jamais remplacer une réforme de l'organisation militaire elle-même.

Or, cette même illusion apparaît au vif chez ceux qui, toujours prompts à décrier les contraintes externes, voudraient qu'il suffit de travailler à la conversion des âmes pour guérir à tout le moins ceux de nos maux publics où la morale est directement en jeu. « Le vrai remède, ne cessent-ils de dire, à toutes ces duretés des riches pour les pauvres, à toutes ces haines des pauvres pour les riches, à ces multiples fléaux qui dissolvent ou stérilisent la famille, c'est la vertu chrétienne. Tout cela disparaîtra quand nous aurons établi le règne général de la divine charité... » Chose vraiment surprenante, ils ne semblent pas voir que la conversion des citoyens n'aurait l'heureux effet d'éliminer complètement de tels maux, que dans la mesure où elle serait complète et générale, autrement dit, le jour où la population ne comprendrait guère plus que des saints, — réalisation aussi chimérique, pour le moins, que celle d'une armée de saints! La vérité, c'est donc que, tant qu'on s'obstinera à employer contre ces désordres les seules méthodes de conversion morale, on laissera indéfiniment sévir dans la société une quantité d'épidémies particulièrement funestes à son bien propre, alors que des règles sociales sages auraient pu en libérer l'Etat bien avant la fuyante échéance de cette conversion complète et générale.

Prenons un exemple. Nul ne contestera, certes, qu'il n'eût été fort bon de faire disparaître l'usage corse des *vendettas* privées par la seule diffusion de la charité chrétienne; mais en vérité, pouvait-on raisonnablement espérer en venir à ce que nul citoyen de cette grande île ne connût plus la rancune? L'apostolat religieux parmi les Corses, bien qu'il pût et dût fournir à cette réforme un secours très appréciable, était donc à lui seul un moyen pratiquement insuffisant de l'opérer; tandis que, par contre, rien n'oblige à nier qu'une législation sage, une formation civique raisonnable et une bonne police n'aient pu à la rigueur éliminer cet usage très dommageable au bien public, même sans le secours de la religion.

Mais de toutes les erreurs où tombaient les officiers de notre apologue, voici la dernière, et, du point de vue chrétien, la plus lamentable : ils méconnaissent l'inévitable répercussion du désordre militaire sur la vie morale et religieuse des troupes. Il est clair, en effet, que ces officiers s'imaginaient servir plus puissamment la cause des âmes en se désintéressant de toute réforme spécifiquement militaire pour se préoccuper exclusivement d'apostolat; et cependant tout homme vraiment sensé comprendra que cette méthode ne pouvait que jeter finalement en grand péril les âmes

mêmes à la culture desquelles elle voulait se vouer exclusivement. En effet, une armée désorganisée, une armée donc où s'épanouissent à leur aise l'indiscipline, l'oisiveté, l'ivrognerie, la débauche et la discorde, bref une armée où chaque caserne devient un foyer permanent de tous les vices, est un milieu profondément démoralisant, donc un champ d'apostolat fort ingrat; tandis qu'une armée formée à des règles sévères d'obéissance, d'endurance et de bonne tenue prend par là des habitudes fortes et saines, qui prédisposent les hommes à accepter mieux les leçons du christianisme lui-même. En prétendant s'intéresser plus que leurs devanciers au bien spirituel et moral des troupes, nos officiers le desservent donc grandement.

Or, l'erreur de ceux qui se représentent l'apostolat moral et religieux comme une panacée politico-sociale est, ici encore, strictement parallèle à celle de ces officiers. Ils oublient en effet constamment cette vérité, pourtant évidente, qu'une organisation vicieuse de la Cité peut être épouvantablement puissante pour démoraliser les citoyens, et constituer ainsi des champs d'apostolat, non pas certes absolument stériles, mais exceptionnellement ingrats; si bien que le souci même de l'apostolat moral et religieux, loin de nous dispenser d'envisager et de poursuivre des réformes politiques, peut en certains cas nous y stimuler positivement.

Ces obstacles qu'une organisation politique vicieuse peut apporter aux conquêtes de l'Eglise sont de diverses sortes. Il peut se faire que l'Etat se borne à remplir négligemment sa tâche, omettant de réprimer quantité de désordres là où le bien public le demanderait, et laissant ainsi s'accumuler dans son sein mille foyers de pestilence. Ce malheur est déjà grave assurément et mérite qu'on y cherche des remèdes. Mais ce sera bien pis encore si l'Etat, s'inspirant de principes directeurs faux (comme sont ceux de la Révolution française ou de la révolution russe), ne se borne pas à gouverner mal, mais cesse, à proprement parler, d'orienter son gouvernement à sa fin véritable, c'est-à-dire au bien public, pour se constituer le serviteur d'une fin perverse, caricature décevante de ce bien. Car, alors, c'est l'Etat lui-même qui se fait un foyer permanent de corruption intellectuelle et morale pour tous ses citoyens, et qui, par une pression d'autant plus dangereuse que, l'habitude aidant, elle passe inaperçue, travaille constamment à rendre les âmes foncièrement antipathiques à l'idéal du christianisme. N'est-il pas clair, par exemple, qu'un peuple à qui ses maximes, ses institutions et ses lois tendent constamment à inculquer l'idolâtrie de toutes les formes de la licence, l'horreur de toute autorité véritable, l'indifférence aux doctrines religieuses, le mépris de la famille et l'idéal exécrable d'une « émancipation » individuelle toujours croissante à l'égard de tout lien, de tout frein et de tout joug, subit par là même une déformation intellectuelle et morale profonde, qui le dispose très mal à accueillir le divin message d'humilité, de renoncement et de dépendance qui constitue l'Evangile? Ce qui est donc tristement normal, c'est qu'un peuple dont l'intelligence et le cœur sont ainsi persévéramment déformés se détourne aussi de plus en plus du christianisme lui-même, et que l'apostolat le plus zélé n'y porte communément que des fruits restreints et peu durables. Prévoir comme inévitables ces tristes conséquences n'est pas, quoi qu'on prétende parfois méconnaître la toute-puissance de la grâce divine; c'est simplement tenir compte de cette loi providentielle : que les fruits généraux de l'apostolat ont communément quelque proportion avec les dispositions du milieu où cet apostolat s'exerce. Un aumônier de régiment ou de lycée manque-t-il d'esprit de foi s'il prononce : « Tant que tels et tels désordres graves sévront sans répression aucune parmi ceux dont j'ai à m'occuper, mon apostolat a toute chance de ne garder fidèles à leurs devoirs qu'une petite élite de soldats ou d'écoliers ? Il peut donc y avoir

pareillement des cas où, à la vue de la corruption des institutions publiques, le chrétien sage devra prononcer : « Tant que sévront en l'Etat ces maximes erronées et ces règles malfaisantes, la religion chrétienne a toute chance de demeurer en ce pays la religion d'une élite restreinte, la religion d'une minorité ». Et dans ce cas le souci même du bien religieux stimulera chez le chrétien, bien loin de l'éteindre, le désir de réformes politiques foncières.

On voit par là quelle grande illusion c'est d'ériger en axiome que, pour le salut même des âmes, l'activité apostolique importe seule. Pour n'avoir sur le salut des âmes qu'une influence indirecte et préalable, l'organisation sage et saine du milieu national où cette activité s'exercera n'en importe pas moins grandement. Volontiers nous comparerions ceux qui le méconnaissent à ces paysans bornés qui ne veulent rien entendre quand on leur dit qu'un traitement judicieux pourrait améliorer leurs mauvaises terres; mais qui s'étonnent ensuite que leur récolte ne vaille pas celle des autres et concluent en accusant de paresse leurs ouvriers.

Ainsi nous sommes toujours ramenés à la même conclusion : à côté de la science des méthodes de salut et de conversion des âmes, il faut une science des règles collectives qui seules assurent la bonne santé générale de toute la Cité.

Plusieurs de nos lecteurs trouveront sans doute que nous n'avons fait en ce chapitre qu'établir minutieusement ce que tout le monde savait déjà. Peut-être, en effet, avons-nous employé nos efforts à enfoncer une porte ouverte. Mais il est sûr au moins que c'est une porte par où beaucoup de nos catholiques français ne passent pas volontiers, rien n'étant plus commun parmi eux qu'un certain dédain des préoccupations spécifiquement politiques, inspiré par un faux « esprit de foi ». Ou plutôt, — car il faut tout dire, — on voit quotidiennement nos catholiques, victimes d'un étrange renversement des valeurs, approuver et louer une certaine action « politique » à petits profits et à courtes vues, qui se borne à exploiter, dans l'espoir, souvent déçu, de quelques avantages religieux immédiats, les axiomes politiques courants, et même les erreurs politiques courantes : « principe de liberté », « principe d'égalité », et autres du même genre. Mais si quelqu'un déclare que ce jeu lui inspire décidément peu de confiance; qu'en tout cas, étant loyal et sensé, il ne consentira jamais ni à inscrire sur son drapeau des principes équivoques, ni à se déclarer pour une institution par cela seul qu'elle est populaire, si elle ne lui paraît pas bienfaisante; qu'à ses yeux le travail politique fondamental doit viser à extirper de l'Etat les maximes erronées dont il a fait sa règle; qu'il est donc très important de préciser et cerner mêmes les principes vrais de la bonne organisation des sociétés; très important aussi d'incarner au plus tôt ces principes en des institutions concrètes, capables de les imprimer peu à peu jusque dans les moelles du peuple; et que de telles entreprises sont d'autant plus nécessaires qu'elles sont le vrai moyen de faire tomber les obstacles formidables que la société moderne ne cesse de dresser entre les âmes et l'Evangile, — au simple énoncé de pareilles conceptions on entend certains catholiques français déclarer cette mentalité « peu chrétienne », sous prétexte qu'elle amoindrit le rôle de la grâce en exagérant celui d'une bonne organisation visible de l'Etat.

De tels reproches supposent toujours, distincte ou non, une théorie politique erronée, pour qui l'apostolat serait le moyen fondamental d'assurer le bien public, le règne des bonnes règles collectives n'étant plus qu'un secours supplémentaire, accessoire, imaginé pour y aider quelque peu... Il n'était donc pas superflu de montrer qu'une telle conception est, en elle-même, fautive. Nous savons désormais que le bien public étant celui d'un ensemble humain, les seuls moyens positivement aptes à l'assurer sont des moyens directement proportionnés à procurer un résultat d'ensemble et consistent donc essentiellement dans les bonnes

regles collectives par lesquelles la société entière se meut vers ce résultat. Ces règles sont donc, en toute vérité, le premier et fondamental moyen de servir cette fin-là. Cela ne veut pas dire, bien entendu, qu'elles aient le magique pouvoir de suppléer à toutes les activités individuelles dont la vie de la société a besoin, — car une bonne législation ne dispense pas plus de l'apostolat moral et religieux qu'elle ne fournit du blé sans labour ni semailles; — mais cela veut dire que ces règles ont le merveilleux privilège de garantir dans la société entière, autant qu'il se peut humainement, l'exercice effectif et le bon succès de toutes ces activités nécessaires; tandis qu'au contraire, là où manquent ces bonnes règles, tout, y compris la vie morale et religieuse, se trouve en péril. — Quiconque a compris cela a compris la nature des moyens dont traite la science politique, et pourquoi l'esprit de foi ne nous interdit nullement d'attribuer à cette science une importance absolument capitale.

FRANCE

Chapeau bas devant la S. D. N.

Des derniers Propos diplomatiques d'Ulysse dans le Figaro :

Le succès que M. Briand a obtenu, avec le concours de la S. D. N., dans le règlement du conflit entre la Bolivie et le Paraguay n'est pas de moindre qualité. Là, je dois m'écrier, comme M. Briand, dans son dernier discours à la Chambre : « Pour moi, messieurs, devant une pareille institution, je m'incline chapeau bas ». Avec un autre grand humoriste, M. Paul-Boucour, je dois aussi reconnaître pour employer les termes dont il s'est servi, en félicitant, au nom de la commission des affaires extérieures, M. Briand de ce magnifique résultat, que l'aréopage de Genève vient de montrer « son universalité et son efficacité ».

— L'universalité de son impuissance et l'efficacité de son outrecuidance sur un public stupide, ricane un haut fonctionnaire de Genève à qui, très impressionné par ce miracle, j'en demande l'explication.

Je dois dire, en effet, que si les dirigeants du Quai d'Orsay et de la S. D. N. ne m'inspirent pas une confiance sans réserve, je connais dans les services de ces deux institutions d'excellents esprits qui les jugent à leur valeur. On ne doit pas les rendre responsables des insanités politiques qu'ils ont mission de traduire en langage technique. Ceux qui voient dans la S. D. N. et dans sa succursale de Paris les deux illustres maisons d'illusions aiment, toutefois, à reconnaître que le talent et l'honneur professionnels du personnel sont totalement indépendants des opinions et de la moralité de la direction.

Donc, j'avais dit à mon interlocuteur :

— Mon embarras est extrême. N'estimez-vous pas que le règlement de ce conflit confond les détracteurs de la S. D. N.? Voici qu'elle arrête la guerre comme Josué arrêta le soleil. Et, d'ailleurs, le soleil ne se couche jamais dans son empire comme dans celui de Charles-Quint, puisqu'il respire dans l'autre hémisphère, bien que les États-Unis l'ignorent, que le plus puissant des États sud-américains, le Brésil, l'a quittée en claquant les portes, et que, si je suis bien renseigné, la Bolivie, qui vient de reconnaître sa toute puissance, ne lui paie pas ses cotisations depuis de nombreuses années. Je crains même que le chapeau bas de M. Briand ne ressemble au casque de Bélisaire. Comment la S. D. N., qui n'a même pas le pouvoir de faire rentrer une cotisation, fait-elle rentrer l'épée au fourreau? Comment, bafouée en Europe, par la Lithuanie et la Hongrie, qui gardent malgré elle l'une son Valdemarras, l'autre ses mitrailleuses, prend-elle sa revanche en Amérique, en dépit de cette doctrine Monroe que, par crainte de déplaire aux États-Unis, elle n'a même pas osé définir quand elle en a été priée par le Costa-Rica? Alors, elle n'a pas tenté de faire rentrer dans leurs casernes la troupe de la plus formidable des républiques américaines en expédition de police chez sa minuscule

voisine. Serait-ce que, désormais, le fluide genevois ne s'est éventé à sa source que parce qu'il est devenu irrésistible aux antipodes?

— C'est une énorme mystification, comme tout ce qui porte la marque de la S. D. N. Je ne vous dirai pas que, dans leur conflit, La Paz et l'Assomption étaient, par leurs noms, vouées à l'intervention des divinités genevoises. Je ne vous dirai pas qu'il faut trois mois pour envoyer des troupes dans le Grand Chaco, théâtre des hostilités, ce qui donne à réfléchir autant qu'un télégramme de M. Briand. Cependant, il n'est pas indifférent de noter que si La Paz qui, en l'espèce, était, malgré son nom, la capitale la plus belliqueuse, à la tête près du bonnet, elle l'a très loin du Chaco. Mais le point essentiel c'est que, par une coïncidence heureuse, la Conférence panaméricaine siégeait à Washington en même temps que le Conseil de la S. D. N. à Lugano. Or, cette Conférence a le *bigstick* dans une main et le dollar dans l'autre. Il dépend d'elle de couper tout crédit aux belligérants et, par exemple, pour sauver la Bolivie, de la faire périr d'asphyxie en bloquant les ports péruviens et chiliens par où elle respire. En fait, la paix ou la guerre dépendent, en Amérique, d'une lutte d'influence entre les industries de paix et les industries de guerre. Quant à la S. D. N., c'est une vieille dame folle — elle est la Chimère, vieille comme le monde — qui se croit assez de charme pour réconcilier par son sourire, à l'autre extrémité de la planète, des adversaires qui ont obtempéré à la police locale.

— Alors, ses télégrammes n'ont eu aucun résultat?

— Si, ils ont coûté quelques centaines de milles francs suisses qui eussent été mieux employés à aider les victimes de la *Gazette du Franc*, publication officielle de la S. D. N. (*Annuaire de la Presse française et étrangère*, 1928, p. 445), ce qui la rend responsable du krach.

Dans ma sollicitude pour la S. D. N., je lui suggérerai le moyen d'obtenir un indiscutable succès. Qu'elle renonce, pendant un an, à son budget qui est à peu près équivalent au passif de la *Gazette du Franc*, soit 200 millions de francs. Elle serait alors saluée avec conviction par les victimes qui, le plus sérieusement du monde, mettraient devant elle chapeau bas si elles devaient y retrouver leurs économies perdues. Elle mettrait ainsi à fin la série des suicides et aurait, pour la première fois, l'honneur d'empêcher l'effusion du sang.

La Dictature

Sous le titre Ce qu'il faut connaître de la Dictature, M. Funck-Brentano, membre de l'Institut, a fait paraître un petit livre où il étudie une quinzaine d'exemples de dictature pour conclure :

De la vie des dictateurs se dégage la définition de la dictature et qui en dessine le caractère; nous l'avons formulée en commentant : le gouvernement d'un seul par l'exercice du pouvoir personnel appuyé sur la volonté populaire. Don Sturzo écrit : « Une élimination des pouvoirs réguliers (parlementarisme et bureaucratie) par une autorité extra-légale s'appuyant sur la foule. »

La dictature se distingue de la royauté en ce que celle-ci est essentiellement traditionnelle. Comment la distinguer du Césarisme? — Le Césarisme est d'origine militaire et s'établit en des formes précises. Issu d'un coup de force, devenu héréditaire, le Césarisme apparaît en une armure légale. La dictature n'est que de fait, née de l'ascendant d'un homme sur la classe populaire.

Aussi, la dictature peut-elle s'adapter aux formes républicaines, elle s'y adapte même le plus souvent. Le titre d'empereur était le nom donné par des soldats au général victorieux. Plusieurs des plus fameux tyrans n'ont pas eu de titre du tout.

Il est bien rare qu'une dictature imposée par la violence puisse se maintenir contre la volonté populaire. On ne sache pas que le fait se soit produit.

Il serait oiseux de rechercher si la dictature est une forme de gouvernement meilleure ou pire qu'une autre. Elle est la meilleure forme de gouvernement quand elle est celle qui s'adapte le mieux aux circonstances où elle apparaît. Parfois les conditions sociales et économiques d'une nation sont telles — comme après la mort de

César — que la dictature s'impose nécessairement. Les rhéteurs peuvent déclamer, le peuple, lui, veut vivre. Que lui importent les phrases, les théories et les mots qui ne signifient rien! Le peuple veut vivre et quand il ne peut vivre, dans les conditions où il se trouve, que sous un gouvernement dictatorial, il s'en accommode parfaitement.

Voyez l'ancienne Rome. Après l'égolement des tyrans les plus odieux, la classe populaire exige le maintien du gouvernement personnel, et avec tant de force que les partisans de la « liberté », le Sénat, les patriciens, l'aristocratie, ne peuvent songer à en établir un autre.

Caligula est assassiné en 41 (après J.-C.). C'était un maniaque sanguinaire, un dément hideux. Il avait cependant rétabli en partie les formes républicaines, rappelé le peuple à élire ses magistrats dans les comices. Et l'on n'était pas encore éloigné du temps où les institutions républicaines étaient en activité. A la nouvelle de sa mort, le peuple s'agita contre ses meurtriers et nul ne songea à rétablir la république; — pour plus d'une raison: d'abord parce que le gouvernement du monde romain par la « liberté », n'était plus possible dans les conditions où l'on se trouvait; et aussi parce que la classe populaire n'aurait pas souffert le rétablissement de cette « liberté », qui n'avait jamais représenté pour lui que son oppression par le patriciat.

« L'homme tend naturellement, écrit don Sturzo, à s'accommoder aux circonstances de fait ». Est-ce assez dire? L'homme tend nécessairement à s'y accommoder.

La dictature Clemenceau pendant la guerre est un des plus beaux exemples de ce que peut la volonté d'un seul soutenue par la confiance nationale, pour le salut d'un grand pays. Depuis lors,

dans un moment de crise, on a vu le Parlement s'effacer — et quoi qu'il en eût — devant l'autorité d'un homme contre lequel il avait été élu.

Il est difficile de ne pas suivre Mussolini quand il souligne le grand effort fait par l'Italie pour ne pas péir de la démagogie. « Dans l'économie sociale, dit encore le Duce, l'expérience du gouvernement par tous a fait faillite: la Russie a été contrainte d'instituer des dictateurs d'usine. Il n'y a pas beaucoup à espérer du suffrage universel. » Vieux jeu. « Tout pour le peuple, mais rien par le peuple », concluait Lénine désabusé. En février 1922, Mussolini disait encore plus nettement:

« La guerre de la démocratie, celle qui devait réaliser entre les nations les immortels principes de 1789 a, tout au contraire, ouvert le monde à l'antidémocratie. Revirement fatal. On se confiera de nouveau aux hommes d'initiative. La démocratie apportait à l'Europe une fin misérable. Le XX^e siècle ne sera pas la suite du XIX^e, il en sera l'antithèse. » Comme le XIX^e siècle, au reste, a été celle du siècle précédent.

L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Pologne, la Turquie ont mis leurs destins entre les mains d'un dictateur. C'est à un dictateur que le Mexique a dû sa récente prospérité.

Par la tournure de son esprit et qu'un long labeur a façonné, un historien a peine à juger les événements de son temps et ceux du lendemain. Nous croyons cependant pouvoir écrire — en considérant les nations du passé, dont l'évolution a été semblable à celle de la France — que la dictature sera la forme politique réservée à notre pays. Consolons-nous. L'Antiquité lui a-dû l'immense majesté de la paix romaine — *immensa romanæ pacis majestas* — la splendeur du siècle de Périclès et l'ère ensoleillée des Antonins

Société Textile Africaine "TEXAF"

Société Congolaise à responsabilité limitée, à Léopoldville
Souscription à 75.000 actions de capital nouvelles
 de 100 fr. chacune entièrement libérées, à la souscription

DROIT DE SOUSCRIPTION: Conformément aux décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 1928, les 75.000 actions de capital nouvelles sont présentement et ont été aux actions des anciens, lesquels ont le droit de souscrire à titre IR-RÉDUCTIBLE seul ment, dans la proportion d'une action de capital nouvelle pour deux actions de capita anciennes.

PRIX DE SOUSCRIPTION: Le prix de souscription est fixé à 600 fr. net par titre, payables intégralement à la souscription.

La souscription sera ouverte du 10 au 25 janvier 1929
 (aux heures habituelles d'ouverture des guichets)

A ANVERS: Au *Crédit Anversois*, 36, Cour de l'Hôtel.
A BRUXELLES: Au *Crédit Anversois*, 30, avenue des Arts,
 ainsi qu'aux guichets des différentes succursales et agences du *Crédit Anversois*.

THÉVENET

SES CIGARETTES sont une merveille de
 présentation et de goût. Choix unique en
 Belgique d'objets de luxe, orientaux,
 merveilleux pour cadeaux.

180, rue Royale (face Astoria), BRUXELLES
 Téléphone: 242,17

ANVERS, rue du Berceau, 22

FABRIQUE DE MEUBLES
Abel Desart-Mouton
 65, rue d'Amersœur, LIEGE

Télé. h. 417 Adresse télégr.: Abel Desart

Spécialité de Louis XIV, XV & XVI
 Art Nouveau - Salons - Fumoirs
 Installation complète de Bureaux
 Librerias

Maison HAENECOUR et FRANCAERT
 Place de la Vaillance, 26

Tél. 67229 ANDERLEOHT-BRUXELLES Tél. 67229

Dans votre Intérêt: Avant de passer commande de vos
 statues, venez visiter nos ateliers et
 magasins ou demandez-nous photos et renseignements.

Statues polychromées pour l'intérieur.

Statues en ciment bétonné (garantie sur facture résistante à tous les
 climats). Atelier de sculpture: Autels, Confessionnaux, Prie-Dieu,
 Piédestaux, etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LES MISSIONS